

140 — Boyé et Fabrot
CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

Stanislas Leszczyński

DUC DE LORRAINE ET DE BAR

AVEC LES ROIS DE PRUSSE

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} ET FRÉDÉRIC II

(1736-1766)

Publiée avec une étude et des notes

PAR PIERRE BOYÉ

DOCTEUR ÈS LETTRES, DOCTEUR EN DROIT
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS — AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE NANCY



BERGER-LEVRAULT & C^{ie}, ÉDITEURS

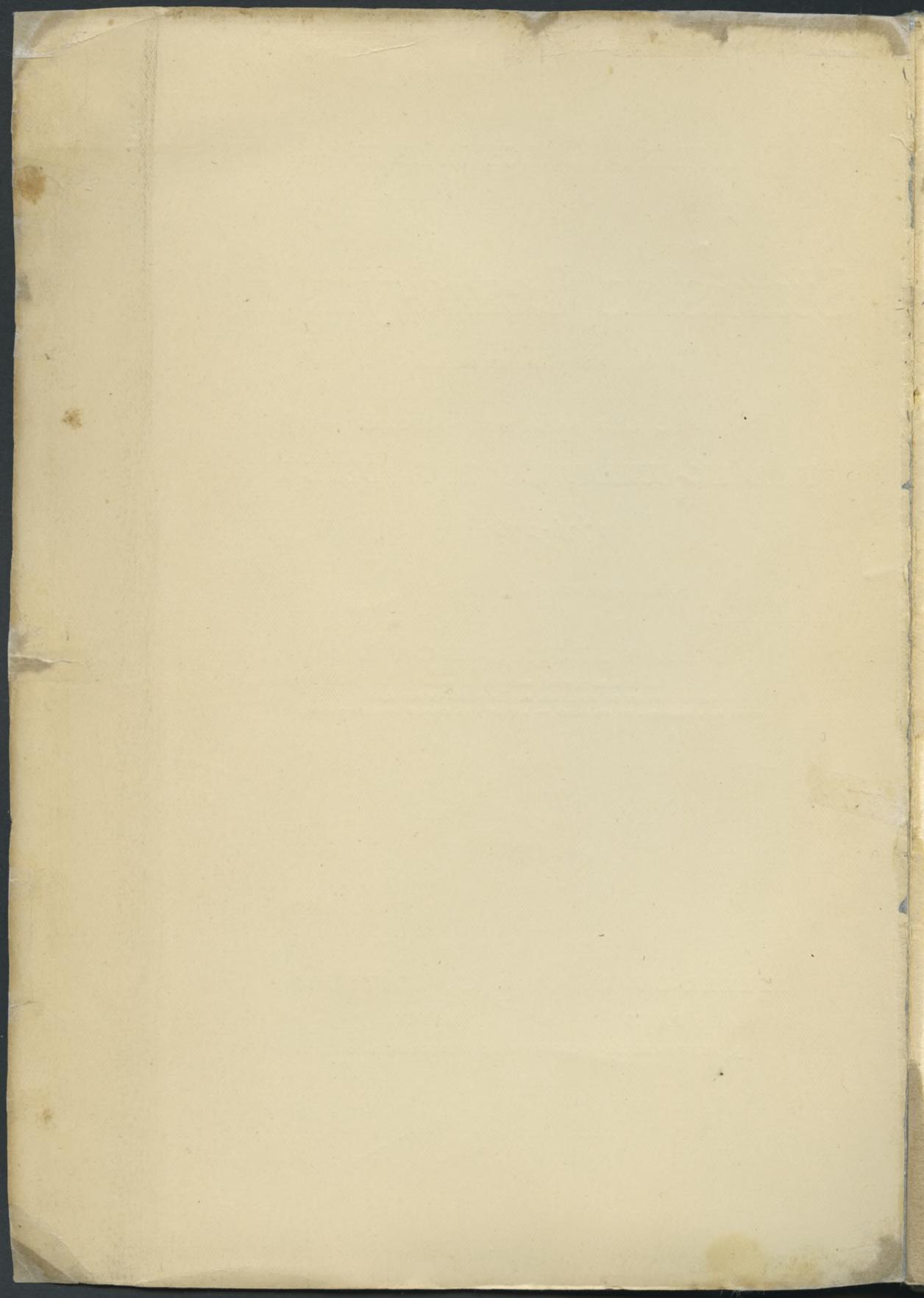
PARIS

NANCY

5, RUE DES BEAUX-ARTS

RUE DES GLACIS, 18

1906



Stanislas Leszczyński

CONSTITUTIONAL HISTORY

Stanisław Leszczyński

THE HISTORY OF POLAND

Bronisław Mazowiecki
Paris, 1996.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

Stanislas Leszczyński

DUC DE LORRAINE ET DE BAR

AVEC LES ROIS DE PRUSSE

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} ET FRÉDÉRIC II

(1736-1766)



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR
SUR STANISLAS ET SON TEMPS

La Cour de Lunéville en 1748 et 1749, ou Voltaire chez le roi Stanislas. Nancy, Crépin-Leblond, 1891. In-8 de 84 pages. (Épuisé.)

Le Budget de la province de Lorraine et Barrois sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766), d'après des documents inédits. Nancy, Crépin-Leblond, 1896. In-8 de 176 pages. (Épuisé.)

Les Derniers moments du roi Stanislas. Nancy, Sidot frères ; Cracovie, G. Gebethner et Cie, 1898. In-8 de 48 pages.

Un Roi de Pologne et la couronne ducale de Lorraine. Stanislas Leszczyński et le Troisième traité de Vienne, d'après les archives d'État, les papiers du roi de Pologne et autres documents inédits. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1898. Grand in-8 de xx-583 pages. (Couronné par l'Académie française.)

Les Travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au XVIII^e siècle. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1900. In-8 de 90 pages. (Épuisé.)

La Lorraine commerçante sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766). Nancy, Sidot frères, 1899. In-8 de 32 pages.

La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766). Nancy, Sidot frères, 1900. In-8 de 70 pages.

Lettres inédites du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, à Marie Leszczyńska (1754-1766), publiées avec une étude, des notes et un fac-similé. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1901. In-8 de 178 pages.

Les Salines et le sel en Lorraine au XVIII^e siècle. Nancy, Crépin-Leblond, 1904. Grand in-8 de 64 pages.

La Milice en Lorraine au XVIII^e siècle. Paris, Berger-Levrault et Cie, 1904. In-8 de 112 pages.

Éloge historique du chevalier de Solignac, premier secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, 1684-1773. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1905. In-8 de 64 pages.

La Querelle des vingtièmes en Lorraine. L'exil et le retour de M. de Châteaufort. Nancy, édition du Pays lorrain, 1906. In-8 de 31 pages.



1017720

Dz. 29/09

718689

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

Stanislas Leszczyński

DUC DE LORRAINE ET DE BAR

AVEC LES ROIS DE PRUSSE

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} ET FRÉDÉRIC II

(1736-1766)

Publiée avec une étude et des notes

PAR PIERRE BOYÉ

DOCTEUR ÈS LETTRES, DOCTEUR EN DROIT
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS — AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE NANCY



BERGER-LEVRAULT & C^{ie}, ÉDITEURS

PARIS

NANCY

5, RUE DES BEAUX-ARTS

RUE DES GLACIS, 18

1906

CORRESPONDANCE INÉDITE

Stanislas Leszczyński

FRÉDÉRIC-LOUIS AUMEYER ET FRÉDÉRIC II

PAR PIERRE BOYÉ

BRONX, LEVY & CO. BOOKSELLERS

PARIS

1875

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE
STANISLAS LESZCZYNSKI
DUC DE LORRAINE ET DE BAR
AVEC LES ROIS DE PRUSSE
FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} ET FRÉDÉRIC II
(1736-1766)

Si peu spontanée, si peu désintéressée même, qu'eût été à son début, en juillet 1734, l'hospitalité accordée par Frédéric-Guillaume I^{er} à Stanislas évadé de Danzig, elle n'en avait pas moins permis au prince fugitif de trouver, durant vingt mois, dans les murs de Kœnigsberg, un asile inviolable. Sans doute, l'amitié du roi de Prusse était faite surtout de son inimitié pour Auguste III. Elle n'avait crû que du dépit de s'être senti joué par la Russie et par l'Autriche, que de l'humeur de n'avoir personnellement rien tiré de l'affaire de la Succession de Pologne. L'abandon où la France laissait le père de sa reine, l'ignorance où les ministres le tinrent de leurs négociations, les affres d'une abdication brutalement imposée, avaient cepen-

dant peu à peu introduit dans la complexité des sentiments de Frédéric-Guillaume une plus franche compassion, une certaine bonté. Qu'il en pénétrât ou non les mobiles, Leszczyński ne pouvait méconnaître le bénéfice de cet accueil. Dans la ville ouverte à son infortune, il avait rassemblé ses partisans ; il avait prolongé l'espoir. Oublié de ceux mêmes que sa situation eût dû davantage toucher, il semblait que sa perte fût complète. D'un geste agacé et rude, son hôte avait alors montré quelle compensation s'offrait, sur les bords de la Meurthe, pour ce souverain sans trône (1).

Aussi, quand mandé par le cardinal de Fleury, le futur duc de Lorraine arriva à Berlin, le 16 mai 1736, et s'y arrêta pour prendre congé du roi, la plus parfaite cordialité présida-t-elle aux effusions. Dans la succession des fêtes données en son honneur, Stanislas sait trouver les loisirs nécessaires pour coucher par écrit l'expression de ses remerciements. « C'est avec un sensible plaisir que j'ai vu par le mémoire de Votre Majesté, du 17 de ce mois », lui répond sous la même forme Frédéric-Guillaume, « la favorable disposition où Elle se trouve à mon égard, et que vous êtes satisfait des marques que j'ai pu vous donner jusqu'ici de ma sincère amitié. Je prends une part infinie à la révolution présente, qui m'ôte la satisfaction d'avoir un

1. Sur les sentiments et l'attitude du roi de Prusse et du Kronprinz durant la guerre de la Succession de Pologne, comme pour des détails sur le séjour de Stanislas à Königsberg, voir notre livre : *Stanislas Leszczyński et le Troisième traité de Vienne*. Paris, 1898, in-8°.

voisin tel que Votre Majesté, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes. » Déjà, quelques semaines plus tôt, sur le point de quitter à jamais le château de Kœnigsberg, Leszczyński avait adressé au maître le témoignage de sa gratitude. Et voici qu'une dernière pipe fumée en compagnie du roi-sergent, après une dernière étreinte, le voyageur, continuant sa route et parvenu à la limite des États prussiens, ne manque pas de renouveler à son bienfaiteur la formule d'une inaltérable reconnaissance.

Mais une autre lettre fut également écrite par Stanislas, de cette étape de Gueldre. Elle était pour le Kronprinz. Le monarque a juré au père un profond attachement. Il assure le fils de sa grande estime pour ses rares qualités, et de la véritable tendresse qu'il a vouée à sa personne. Stanislas et Frédéric s'étaient vus, pour la première fois, à la fin du mois de septembre précédent. Envoyé dans la province pour en étudier l'économie, le prince royal avait passé plusieurs jours à Kœnigsberg. Connaître celui dont les retentissants malheurs occupaient l'Europe, devait séduire le jeune homme. Il n'avait pas l'autorisation de rendre visite au roi de Pologne. Mais des rencontres en milieu neutre avaient été ménagées, et de ces entrevues on était sorti mutuellement satisfait. Leszczyński avait plu à Frédéric par une rondeur affectée, que le ministre français à Berlin, le marquis de La Chétardie, avait en hâte recommandée. Frédéric avait charmé Stanislas par ses propos philosophiques et l'envie, non dissimulée, de faire la guerre de concert avec la France. Les heures vécues ensemble, tant dans

la capitale qu'à Potsdam et à Monbijou, venaient de confirmer cette impression favorable.

Ce fut là l'origine des relations, peu nourries mais affectueuses, qu'allaient entretenir, pendant près de trente années, les cours de Lunéville et de Berlin, et qui méritent d'être rappelées.

Dans l'émotion du départ, Stanislas avait insisté sur son vif désir d'acquitter, autant que les circonstances le permettraient, la lourde obligation contractée envers son hôte. Il n'aurait pas, à l'avenir, d'objet plus pressant que ce qui intéresserait ses amis de Prusse. Frédéric-Guillaume I^{er} et le Kronprinz étaient d'esprit trop pratique pour ne pas recueillir soigneusement cette déclaration. Ils eussent d'ailleurs eu mauvaise grâce à ne jamais rappeler au duc de Lorraine les promesses de l'exilé, puisque, par ce silence, ils l'eussent privé du soulagement qu'éprouve le débiteur à se libérer.

La souveraineté qui attendait Stanislas au delà des Vosges, était cependant à ce point illusoire, qu'à la première prière adressée par Frédéric-Guillaume au successeur de François III, la bonne volonté de celui-ci fut plus réelle qu'efficace. Un certain nombre de familles protestantes, luthériennes et calvinistes, étaient, au dix-huitième siècle, établies sur la frontière orientale des duchés : dans la principauté de Lixheim et la baronnie de Fénétrange ; dans la prévôté de Bouquenom, enclavée en plein Nassau. Louis XIV, qui occupait en 1685 ces contrées, y avait appliqué dans sa rigueur la révocation de l'édit de Nantes. Après le traité de Rys-

wick, les convertis par force étaient retournés en masse à leur ancienne foi, et les émigrés revenus dans leurs foyers, sans que Léopold et François, soucieux de la repopulation de leurs États, s'avisassent de les inquiéter. Mais cette tranquillité était relative. Ces gens se voyaient refuser la jouissance de leurs privilèges de jadis. Ils n'avaient plus de temples. Ils revendiquaient sans succès leur droit à des pasteurs et à des écoles. Las de soumettre au duc d'inutiles suppliques, les luthériens de Lixheim avaient cherché en 1709 un protecteur illustre. A leur requête, Frédéric I^{er} de Prusse avait parlé pour eux. Et Frédéric-Guillaume I^{er} lui-même, saisi à son tour des doléances de ses lointains coreligionnaires de la principauté, avait essayé, en 1713, d'améliorer leur sort. Ces démarches furent vaines. Les réponses de Léopold ne laissaient pas d'équivoque. Sous des phrases respectueuses, où perçait l'effroi de déplaire à Versailles, le plus catégorique refus se déguisait à peine. Cependant, en 1737, on pouvait croire à Berlin le changement de domination propice à une troisième démarche. En plaidant sans retard auprès de Leszczyński la cause de ses nouveaux sujets de religion réformée, le roi de Prusse ne doutait guère du salutaire et prompt effet de cette entremise. Il en douta moins encore lorsque Stanislas protesta de son amour de l'équité. Le moment était en vérité mal choisi d'intercéder pour les dissidents du Saarland. Frédéric-Guillaume avait compté sans les clauses secrètes de la déclaration de Meudon qui privait le duc nominal de toute initiative ; Leszczyński, sans l'opposition du chancelier-intendant

La Galaizière, résolu à invoquer la sévérité des ordonnances. Loin d'obtenir le libre exercice de leur culte, les réformés lorrains allaient souffrir de maintes vexations, connaître dans sa sécheresse l'intolérance administrative. L'intervention qu'en 1749 Frédéric II, mieux instruit des véritables maîtres du duché, ordonnera à son chargé d'affaires à Paris, le baron Le Chambrier, de tenter auprès du ministère français, sera elle aussi infructueuse. Jusqu'à l'édit de 1787 qui marqua leur relèvement moral, la situation des communautés protestantes de Lixheim, de Fénétrange et de Bouquenom, ne se modifiera pas. Elle demeurera, à très peu de chose près, identique à celle des calvinistes et des luthériens du reste du royaume.

En exauçant une autre demande, Stanislas eut la joie de bien servir la cour amie. On sait la passion de Frédéric-Guillaume I^{er} pour les soldats de haute taille. Fritz n'avait pas de meilleur moyen de déridier ce front farouche, qu'en flattant sa manie. Il recherchait avec ardeur des grands hommes, soit pour les offrir à son père, soit pour les incorporer dans le régiment d'infanterie dont il avait pris le commandement en avril 1733. C'est ce qu'il appelait, non sans ironie, des arguments de six pieds. De tous côtés, au dehors, les deux princes sollicitaient la permission d'enrôler des colosses. Ils priaient avec insistance les gouvernants de seconder la tâche de leurs recruteurs. Mais tous les pays n'étaient pas disposés à contenter cette fantaisie. A l'inverse de l'officieuse Autriche, la France manquait de complaisance. Elle se déroba aux concessions arrachées à son représentant à Berlin. « Je vou-

drais qu'on agit plus catégoriquement que l'on n'a fait par le passé », écrivait Frédéric à Camas en 1734, « les belles promesses de M. de La Chétardie m'ayant coûté un argent infini, et n'ayant été que de la fumée (1). » Tout expédient était donc bon pour atteindre au but. Moins encore que leurs maîtres, les agents montraient de scrupule. A Königsberg, Stanislas avait été témoin d'un incident caractéristique. Afin de sortir de cette ville où le retenaient ses créanciers, un confédéré polonais, le staroste Kruszwicki, avait engagé au gouverneur de la place, le lieutenant général Katt, un jeune enfant, le fils de sa belle-mère. Le prix du rachat était deux hommes de forte stature. D'autant plus indigné de ce marché, qu'il considérait déjà la victime comme un page pour Marie Leszczyńska, le roi de Pologne avait, à son passage à Berlin, dénoncé le fait à Frédéric-Guillaume. Il avait réclamé la délivrance du tendre otage, se déclarant prêt d'ailleurs à remplir les conditions souscrites par l'odieux traitant : « Il se ferait un vrai plaisir de faire avoir à Sa Majesté les deux grands hommes, et plus encore s'il le pouvait. » Plus encore s'il le pouvait : bienheureuses paroles ! Voilà des mots qui ne furent pas perdus. Stanislas est à peine installé à Lunéville, qu'un des plus habiles recruteurs du Kronprinz, le capitaine Plötz, y arrive dans l'été de 1737 et se met à l'œuvre. Sur un tel terrain, l'effort était facile. « Non seulement je l'assisterai dans sa commission », affirme

1. Lettre sans date, été de 1734. (*Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XVI, p. 130.)

Leszczyński à Frédéric, « mais je voudrais m'associer avec lui pour qu'il la puisse exécuter à votre satisfaction. » L'officier fut accablé de prévenances, et sa tournée si productive que Plötz ne se borna pas à ce voyage. Il opérait à nouveau dans les duchés en janvier et en août 1738. Nous l'y retrouvons en décembre de cette même année. Il y travaille encore en février 1739. C'est par son canal que Voltaire et la marquise du Châtelet communiquent volontiers avec leur auguste correspondant. Les paquets et les lettres de Frédéric parviennent à Lunéville sous le nom de Plötz, et sont par ses soins réexpédiés à Cirey. Entre temps, ce succès a mis le roi de Prusse en appétit. Il réclame crédit pour son propre pourvoyeur, un lieutenant du régiment du prince Henri, qu'il veut envoyer simultanément quérir des grands hommes en Lorraine. Et Stanislas d'affirmer qu'il ne tiendra pas à lui qu'il ne réussisse. Pour un peu, le monarque s'avouerait fournisseur ordinaire de la maison de Hohenzollern. Ici, plus n'est besoin de détours, de menées louches ou d'agents déguisés. Plus d'inquiétude d'être exposé, par le zèle des subalternes, à des complications diplomatiques. Sous l'œil bienveillant du roi de Pologne, les duchés sont devenus la féconde pépinière où le père et le fils s'approvisionnent à leur gré. Les enrôlements vont bon train. La complicité de Stanislas ne fut assurément pas étrangère à ce cri d'orgueil, échappé au roi-sergent quand, à l'issue des revues de 1739, devant sa famille, les princes et les généraux, il félicitait Fritz du soin mis à embellir son régiment : « *Es steckt ein Friedrich Wilhelm in Dir* ; il y a en toi un

Frédéric-Guillaume (1) ! » Elle ne sera pas étrangère, non plus, aux mélancoliques constatations des fonctionnaires lorrains, lors des prochains tirages au sort pour la milice. « J'ai vu le temps où les hommes de ce pays-ci étaient grands », déclare le subdélégué de Gondrecourt, « et ils sont à présent aussi rares qu'ils y étaient autrefois communs (2). » On estimera peut-être que la gratitude de Stanislas eût pu se manifester de toute autre façon qu'en envoyant ses plus superbes sujets de la veille coiffer la mitre de cuivre et défiler au son des fifres. Ce n'est pas que cette obsédante préoccupation du nombre de pouces ne fît sourire Leszczynski. Sa bonhomie caustique raillait dans l'intimité les colosses de son frère de Brandebourg. Une dame qui vient de parcourir la série des billets écrits par le duc à Hulin, son ministre en cour de France, note, en retournant ces papiers à leur possesseur, plusieurs détails piquants, entre autres ce qu'y dit Stanislas « sur le plaisir de procurer au roi de Prusse des grands hommes, et comme il plaisante là-dessus (3) ». Idée fixe, qu'importe ! Leszczynski n'aurait garde de ne pas s'y prêter. Les recruteurs peuvent à loisir dégarnir ses États pour Neu-Ruppin et Potsdam. Comment payer trop cher le capiteux encens qu'en

1. Cf. Ernest LAVISSE, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*. Paris, 1893, in-8°, p. 259.

2. Archives de Meurthe-et-Moselle, C. 258. Cf. Pierre BOYÉ, *La milice en Lorraine au dix-huitième siècle*. Paris, 1904, in-8°; p. 93.

3. Recueil ms. n° 2719 de la Bibliothèque du Musée Czartoryski, à Cracovie.

retour de sa courtoisie Frédéric, perspicace, commence à lui prodiguer ? Ne vante-t-il pas son « caractère aimable et divin », son « esprit bienfaisant », sa magnanimité vraiment royale », ses « vertus » ? A pareil compte, c'est être une seconde fois l'obligé. L'affection du Polonais s'en accroît. Il aime le prince royal de tout son cœur. Nul ne l'ignore à Lunéville ; nul ne l'ignore à Versailles. Dans une lettre du 5 août 1738 à Frédéric, Voltaire s'en porte garant. Par bonheur pour la Lorraine, cette ruineuse recherche allait prendre fin. Frédéric-Guillaume I^{er} meurt au printemps de 1740. C'en est fait du triomphe de ses « enfants chéris ». Son héritier se promet toujours de dépeupler la France de grands hommes. Mais ceux-là son académie les attend, et non plus ses casernes. Le régiment des grenadiers géants va être licencié.

Stanislas ne fut pas des derniers à saluer le nouveau maître de la Prusse. Personne au monde n'est plus digne de régner. Et Frédéric, avec sa froide connaissance de l'âme humaine, Frédéric qui s'adresse à un souverain déchu et inconsolable, de toucher la corde sensible, de prononcer la phrase peut-être secrètement espérée. Si le ciel distribuait les couronnes, une autre tête que la sienne en serait chargée : « mais un certain hasard qui paraît se jouer des choses les plus graves de l'univers, les distribue pour le plus souvent selon la bizarrerie de son caprice ». Moins d'un an plus tard, des félicitations encore arrivent à Frédéric II. A Mollwitz, ses troupes l'ont emporté sur celles de Marie-Thérèse. Les lignes qu'à cette nouvelle, trace

aussitôt Stanislas, sont d'autant plus chaleureuses que l'événement est dans l'ordre de ses sympathies politiques. L'heure n'a pas sonné où, par le ciseau de ses artistes, le duc célébrera, sur une place de Nancy, l'alliance de la France et de l'Autriche. Après s'être assuré de la Silésie, avoir dévasté la Moravie, le conquérant s'est rabattu sur la Bohême. L'affaire de Czaslau (17 mai 1742) ravit d'aise Leszczyński. « Je ne saurais, mon cher Vauchoux », écrit-il à un vieux confident, « vous répondre plus au juste au compliment que vous me faites sur la joie que m'a donnée la victoire du roi de Prusse, qu'en vous faisant le mien sur le plaisir que vous aura donné celle de M. le maréchal de Broglie (1). »

Chez Stanislas, cette affectueuse admiration procédait à la fois de la reconnaissance, de l'amour-propre caressé et d'une inclination naturelle. En multipliant ses assurances de singulière estime, Frédéric continuait de donner une interprétation excessive à la pitié quelque peu égoïste éprouvée pour la victime de l'« infâme Fleury ». Avec son père, avec le Nord, il avait protesté hautement contre la réserve insultante des ministres au cours des Préliminaires de Vienne. Malgré sa réconciliation, ses coquetteries avec l'Éminence, un relent d'amère rancune remonte en lui. Être berné, dupé, trahi, c'est « jouer le rôle du roi Jacques et de Stanislas (2) ». De longtemps il n'oubliera cette

1. Lettre du 31 mai 1742. (Collection Henry Gauthier-Villars.)

2. Frédéric II au ministre d'État comte de Podewils à Berlin, 6 août 1743. (*Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, n° 1161; t. II, p. 396.)

« paix de 1735 que fit le cardinal de Fleury, sans consulter les rois d'Espagne, de Sardaigne, ni le pauvre Stanislas (1) ». L'auteur de *Zaïre* sait trouver un fidèle écho à Potsdam, quand il flétrit « la cacade devant Danzig (2) ».

Ce n'est pas que Frédéric admette la légitimité de la première élection du staroste d'Odolanow, lui qui dénonce à tout propos l'entrave apportée par les alliés à la libre unanimité de la seconde. Il ne conserve aucune illusion sur le caractère du monarque. Il a jugé à sa valeur l'ancien vice-roi que Charles XII n'employa qu'à défaut d'outil mieux trempé. Il n'ignore pas la médiocre confiance qu'eut plus tard le cabinet de Versailles en son candidat, alors que « l'abbé de Livry fit seul toutes les corruptions à son gré de l'argent de la France, sans en dire un mot au roi Stanislas et sans lui en donner un sol entre les mains (3) ». Son dédain se dissimule peu quand il parle dans l'*Anti-Machiavel* de « ce roi de Pologne toujours élu et toujours détrôné (4) ». Stanislas a été élevé par la violence.

1. Instruction pour milord Maréchal, août 1751. (*Ibid.*, n° 5072; t. VIII, p. 439.)

2. Voltaire à Frédéric, 26 janvier 1740. — « Quel exemple pour l'Europe que la paix secrète que fit le cardinal de Fleury à l'insu de l'Espagne et du roi de Sardaigne! Il abandonna le beau-père de Louis XV, et acquit la Lorraine. » Frédéric II à Voltaire, 15 septembre 1743.

3. Frédéric II à la reine de Suède, 25 avril 1765. (*Politische Correspondenz*, n° 15517; t. XXIV, p. 177.)

4. *Anti-Machiavel*, chap. XIII (*Œuvres*, t. VIII, p. 105). En se reportant à la *Réfutation du prince de Machiavel*, rédaction initiale publiée plus tard d'après le manuscrit autographe du prince, on verra que les passages en question furent tous de premier jet.

Son protecteur fut l'usurpateur. Or, si « l'usurpateur ne méritera jamais de gloire », que penser de quiconque lui sert d'instrument (1). « Rien n'est plus séduisant que le mauvais exemple... Cet homme extraordinaire, ce roi aventurier digne de l'ancienne chevalerie, ce héros vagabond dont toutes les vertus, poussées à un certain excès, dégénèrent en vices, Charles XII, en un mot, portait depuis sa plus tendre enfance la vie d'Alexandre le Grand sur soi, et bien des personnes qui ont connu particulièrement cet Alexandre du Nord, assurent que c'était Quinte-Curce qui ravagea la Pologne, que Stanislas devint roi après Abdolonyme, et que la bataille d'Arbelles occasionna la défaite de Poltawa (2). » Et ce que Frédéric disait, dans ce livre, de Charles XII et de Leszczyński, et ce qu'il disait de la Pologne : « tonneau des Danaïdes » que les plus généreux ne parviendraient jamais à remplir, pays où l'on « trafique si grossièrement du trône qu'il semble que cet achat se fasse aux marchés publics (3) », tout cela devait froisser, exaspérer Stanislas, fort chatouilleux sur son passé et dont les malédictions poursuivirent sans trêve l'impartial historien Seyler, coupable d'avoir osé entreprendre la vie d'un prince vivant, sans son aveu.

1. « Il est vrai, d'ailleurs, que des princes qui ont voulu élever d'autres princes avec violence se sont abimés eux-mêmes ; notre siècle en a fourni deux exemples. L'un est celui de Charles XII qui éleva Stanislas sur le trône de Pologne..... Je conclus donc que l'usurpateur ne méritera jamais de gloire..... » *Anti-Machiavel*, chap. III (*Œuvres*, t. VIII, p. 72).

2. *Réfutation*, chap. VIII (*Ibid.*, p. 197). — *Anti-Machiavel*, chap. VIII (*Ibid.*, pp. 87-88).

3. *Anti-Machiavel*, chap. XX (*Ibid.*, pp. 130).

Chose curieuse, Stanislas n'eut entre les mains l'*Anti-Machiavel*, paru à La Haye chez Jean van Duren à la fin de septembre 1740, que longtemps après sa publication. Frédéric a été promptement démasqué comme l'auteur de l'ouvrage. Plusieurs éditions ont suivi la première. Le duc-roi n'a en rien songé à s'émouvoir. Voici que Voltaire s'avise d'une fâcheuse expérience, et soudain le pacifique monarque de bondir hors de sa quiétude.

« Je vous suis redevable des compliments du roi de Prusse et de ceux que vous lui avez faits de ma part », mandait, le 31 janvier 1749, Stanislas à Voltaire. « Notre gent est d'accord sur votre sujet, et je suis bien flatté d'avoir les mêmes sentiments qu'un prince que j'aime et estime beaucoup. C'est à vous à partager les vôtres entre nous sans exciter notre jalousie. » Ce programme de compensations était louable. Mais déjà l'équilibre se trouvait compromis. Depuis des années, Frédéric brûle de posséder le glorieux poète. « Que Berlin devienne Athènes, j'en accepte l'augure », s'était-il écrié en 1737. « Pourvu qu'elle soit capable d'attirer M. de Voltaire, elle ne pourra manquer de devenir une des villes les plus célèbres de l'Europe⁽¹⁾! » Avances et cajoleries, supplications et promesses sont cependant demeurées sans effet. Le Virgile de la France n'a rendu au Salomon du Nord que de courtes visites. Vingt fois, il prétextait l'absorbante amitié de M^{me} du Châtelet, la douce intimité de Cirey. Une femme tient en échec le contempteur de la femme.

1. Lettre à Voltaire, 7 avril 1737.

Newton-Vénus donne tort à Gott-Frédéric. L'audience de Clèves, les voyages de Rheinsberg et de Berlin, en 1740 et 1743, n'ont fait qu'aviver chez le citoyen de Sans-Souci le désir d'avoir tout à lui son « adorable maître ». Frédéric n'acceptait donc plus qu'avec un dépit grandissant l'éternelle excuse, il s'étonnait aussi d'un silence inaccoutumé, quand, à son extrême déception, il avait indirectement appris que l'écrivain et la marquise étaient les commensaux du duc de Lorraine. Pendant presque toute l'année 1748,

Le savoir d'Émilie et l'esprit de Voltaire

fixent sur Lunéville l'attention générale. Un prince « sans peuple et sans couronne » a eu la préférence. N'étant ni à Cirey, ni à Paris, Arouet ne serait-il pas mieux à Potsdam ? Qu'a de si séduisant la tabagie du souverain bourgeois ? « A propos du roi Stanislas, je trouve qu'il mène une vie fort heureuse. On dit qu'il enfume M^{me} du Châtelet et le gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XV⁽¹⁾. » Taire cette impatiente envie eût été de bonne politique. « Le roi de Prusse m'écrit tous les huit jours, il veut absolument que j'aïlle encore le voir⁽²⁾. » Le jeu enchantait Voltaire. Au début de 1749, son insistance à parler de Stanislas, dont il fait d'ailleurs assez bon marché, a agacé au dernier point Frédéric⁽³⁾.

1. Frédéric II à Voltaire, 29 novembre 1748.

2. Voltaire à Thiériot, 17 mars 1749.

3. Sur les séjours de Voltaire à la cour du roi de Pologne et la manière plaisante dont l'écrivain stimulait la jalousie de Fré-

En vain le roi de Prusse renouvelle-t-il ses tendres appels. Voltaire et son amie reprennent la route des duchés. Le 4 juillet, ils s'arrêtent au château de Commercy, occupé par Stanislas. Ils en repartiront le 16 pour Lunéville, où le prince ne doit les rejoindre que plus tard. Or, c'est précisément durant ces douze jours passés par le poète dans sa résidence d'été, que Leszczyński parcourut l'*Anti-Machiavel*. Voltaire a jugé divertissant de mettre aux prises les deux monarques ses « amants ». Sur un livre trop connu, son doigt malicieux s'est posé.

L'explosion fut prompte. Le choc plus rude qu'on ne s'y attendait. « Il n'y a pas longtemps qu'un prince, en lisant une nouvelle édition de votre *Anti-Machiavel*, fut fâché de ce que vous y dites de Charles XII. « Il a « beau faire, dit-il en colère, il ne l'effacera pas. » On lui répondit : « Charles XII a été le premier des grenadiers, et le roi de Prusse est le premier des rois (1). » Dans son amour-propre surtout Stanislas s'était senti atteint (2). Quand le duc rentre à Lunéville, le 14 août,

déric, voir notre étude : *La cour de Lunéville en 1748 et 1749, ou Voltaire chez le roi Stanislas*. Nancy, 1891, in-8°; plus particulièrement pp. 48 et sq.

1. Voltaire à Frédéric II; de Lunéville, 28 juillet 1749.

2. Pour le roi de Pologne, les éloges que Frédéric accordait dans le même ouvrage aux princes de la dynastie lorraine, aggravèrent, sans aucun doute, la sévérité du jugement porté sur lui-même. Leszczyński n'entendit jamais qu'avec humeur vanter la popularité de Léopold et rappeler, quoiqu'il eût affecté de s'en réjouir, la fameuse scène du 6 mars 1737 où, peu avant sa propre entrée à Lunéville, une foule éperdue avait essayé de s'opposer au départ de la duchesse douairière et de ses filles. « Quelle différence de ces Napolitains aux Lorrains ! » avait écrit Frédéric, après avoir montré les sujets des royaumes de Naples

la plaie est loin d'être cicatrisée. Contrit du coup violent porté à son hôte, chargé par Leszczyński de négocier la suppression des malencontreuses phrases, Voltaire adresse à Frédéric le pressant plaidoyer qui suit : « Sire, voici une des tracasseries que j'eus l'honneur de vous prédire il y a dix ans, lorsqu'après avoir envoyé votre *Anti-Machiavel* en Hollande, par les ordres de Votre Majesté, je fis ce que je pus pour supprimer cet ouvrage. J'avais tort, à la vérité, de vouloir étouffer un si bel enfant, qui s'est conservé malgré moi, et qui est un des plus beaux monuments de votre génie et de votre gloire. Mais vous vous exprimez dans cet ouvrage avec une liberté qui n'est guère permise qu'à un homme qui a cent mille hommes à ses ordres. Je courus, vous le savez, Sire, chez l'imprimeur et j'osai raturer sur le manuscrit des endroits dont David pourrait se plaindre s'il revenait au monde, et ceux qui pourraient être désagréables à des princes contemporains, et surtout à des têtes couronnées que vous avez toujours aimées. Votre Majesté peut se souvenir que le fripon Van Duren, qui se dit aujourd'hui votre

et de Sicile espérant toujours trouver des libérateurs dans leurs nouveaux maîtres. « Lorsqu'ils ont été obligés de changer de domination, toute la Lorraine était en pleurs ; ils regrettaient de perdre les rejetons de ces ducs qui, depuis tant de siècles, furent en possession de ce florissant pays, et parmi lesquels on en compte de si estimables par leur bonté, qu'ils mériteraient d'être l'exemple des rois. La mémoire du duc Léopold était encore si chère aux Lorrains, que, quand sa veuve fut obligée de quitter Lunéville, tout le peuple se jeta à genoux au-devant du carrosse, et on arrêta les chevaux à plusieurs reprises ; on n'entendait que des cris, et on ne voyait que des larmes. » (*Anti-Machiavel*, chap. II. Cf. *Œuvres*, t. VIII, p. 68.) C'en était certes assez pour augmenter le dépit du susceptible monarque.

libraire, n'eut pas plus d'égard à mes ratures que le grand-pensionnaire à mes représentations. Ce coquin avait fait transcrire le manuscrit, et je ne pus obtenir des chefs de la république, qu'on l'obligeât à rendre pour de l'argent ce qu'on lui avait donné *gratis*. Le livre parut donc, malgré tous mes efforts réitérés, et il parut avec quelques passages contre la personne d'un roi que vous avez imité par vos victoires, et contre un autre monarque que vous chérissez, et qui eût été votre allié naturel contre les Russes, si les Polonais avaient été assez heureux et assez fermes pour soutenir celui qu'ils ont si légitimement élu. Ses vertus et son alliance avec la maison de France sont des nœuds qui vous unissent avec lui. Ce monarque est très affligé de la manière dont vous vous êtes expliqué sur Charles XII et sur lui-même. Il est très aisé de réparer ce qui peut être échappé à votre plume sur ces deux princes qui vous sont chers. Je vous supplie, Sire, de faire une édition qui sera la seule authentique, et dans laquelle je ne doute pas que Votre Majesté ne rende plus de justice à deux rois ses amis. Votre Majesté doit approuver aujourd'hui plus que jamais le dessein qu'avait Charles XII de chasser les Russes de la Livonie et de l'Ingrie, et de mettre une barrière entre eux et l'Europe. Si le roi de Pologne était sur le trône où il doit être, les Polonais pourraient alors se souvenir de ce qu'ils ont été, et contribuer à renvoyer les ours moscovites dans leurs forêts ; ce sont là vos sentiments et vos désirs. Quelques lignes, conformes à vos idées, et qui rendraient justice aux deux monarques, feraient un effet désiré de tous

ceux qui admirent votre livre; et votre plume serait comme la lance d'Achille, qui guérit la blessure qu'elle avait faite (1). »

Voltaire en fut pour son éloquence. De méchante humeur, Frédéric n'a souci d'être agréable à qui lui porte ombrage. La cour de l'ex-roi polonais, la grosse importune de M^{me} du Châtelet : thèmes quotidiens à sa mordante satire. A Potsdam comme à Lunéville, on a des griefs et l'on boude. Interprète repentant des grondeuses doléances de Stanislas, Voltaire revient à la charge. Sous le couvert du duc de Lorraine, il pousse, non sans quelque brusquerie, une autre pointe au roi de Prusse : « Votre Majesté se souvient d'un certain *Anti-Machiavel*, dont on a fait une vingtaine d'éditions. Une de ces éditions est tombée entre les mains du roi à la cour de qui on accouche. Il y a deux endroits où l'on rend une justice un peu sévère au roi de Suède, et où le monarque dont j'ai l'honneur de vous parler est traité un peu légèrement. Il y est infiniment sensible, et d'autant plus qu'il sent bien que le coup part d'une main trop respectable et faite pour peser les hommes. Vous vous en tirerez, Sire, comme vous voudrez, parce que les héros ont toujours beau jeu; mais moi, qui ne suis qu'un pauvre diable, j'es-suie tout l'orage; et l'orage a été assez fort (2). »

Dix jours après mourait la divine Émilie. Voltaire s'éloigne de Lunéville. Pénétré de la sympathie que lui témoigna Stanislas, des consolations que le prince

1. Lettre non datée; mais de Lunéville, fin août.

2. De Lunéville, 31 août 1749.

en personne daigna lui apporter dans sa chambre, il n'est pas sans remords. Il voudrait racheter l'étourderie de Commercy. Le 15 octobre, c'est-à-dire dans la première missive écrite à la cour de Prusse après l'événement qui désorienta sa vie, il s'efforce de persuader, de toucher Frédéric : « Le roi de Pologne est sensiblement affligé, et je vous conjure, Sire, de sa part et en son nom, de permettre une nouvelle édition de l'*Anti-Machiavel*, où l'on adoucira ce que vous avez dit de Charles XII et de lui : il vous en sera très obligé. C'est le meilleur prince qui soit au monde ; c'est le plus passionné de vos admirateurs, et j'ose croire que Votre Majesté aura cette condescendance pour sa sensibilité, qui est extrême. Il est encore très vrai que je n'aurais jamais pu le quitter pour venir vous faire ma cour, dans le temps que vous l'affligiez et qu'il se plaignait de vous (1). »

Ces successives requêtes ne furent pas entendues.

1. De Paris, 15 octobre 1749. — Si Stanislas pardonna difficilement à Frédéric II les jugements de l'*Anti-Machiavel*, il donna au contraire sa pleine et élogieuse approbation au *Charles XII* de Voltaire. Voulant même fortifier, dit-il, par le secours de son témoignage, la créance que mérite le livre, il fait dresser à Commercy, le 11 juillet 1759, par le comte de Tressan, un *certificat* constatant « l'exacte vérité des faits contenus dans cette histoire ». Cette attestation fut jointe à la première partie de l'*Histoire de Pierre I^{er}* qui allait paraître. Il est curieux de comparer les lignes dont Voltaire la fit précéder, à la lettre que le philosophe avait adressée à Frédéric le 28 juillet 1749 : « Il n'y a pas longtemps que le roi de Pologne, duc de Lorraine, se faisant relire cet ouvrage à Commercy..... » Le 16 août 1760, Voltaire écrivait à Tressan : « J'espère bientôt vous envoyer le premier volume de l'*Histoire de Pierre I^{er}*. Vous savez que c'est un hommage que je vous dois ; je n'oublierai jamais certain petit certificat dont vous m'avez honoré. »

Frédéric se montra de glace. Le cœur gros, les larmes aux yeux, volontiers le duc eût pris à son compte l'épigramme décochée par Voltaire au marquis de Brandebourg :

Quel diable de Marc-Antonin !
 Et quelle malice est la vôtre !
 Égratignez-vous d'une main,
 Lorsque vous *caressez* de l'autre (1) ?

Pour que le nuage se dissipât, il fallut cette séduction câline dont savait à propos user Frédéric. Les relations entre Lunéville et Potsdam, quelques mois suspendues, se renouent. Comme naguère le capitaine Plötz, le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte à Paris, et le ministre suédois Scheffer vont se charger de plusieurs plis de Stanislas. Frédéric qui, dans l'intervalle, savoura la revanche d'accaparer le poète, cause réciproque de la brouille, affirme à Leszczynski son empressement à cultiver une amitié qui lui est si chère. Stanislas, que cette détente soulage, évoque le charme de l'entrevue de 1735. Elle lui est toujours trop présente « pour que l'absence et la longue durée des temps puissent jamais lui en faire oublier la douceur ». Alors Frédéric de surhausser le ton, de renchérir à outrance : « Je vois que vous vous rappelez ces moments qui me sont toujours précieux, où j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg soutenir l'adversité avec un cœur plus grand et plus ferme que n'en déployait votre rival, qui n'avait pour lui que la fortune. J'ai été témoin de ce que peut la vertu sur le cœur des hommes, et

1. Voltaire à Frédéric II, 26 juin 1750.

j'ai vu cette cour de Polonais que rassemblait à Kœnigsberg, non pas la force, non pas l'espérance, mais l'amour pour le meilleur des rois et pour le plus généreux des citoyens qu'ait eu cette république. Puissiez-vous vivre longtemps heureux à Lunéville et jouir de toutes les bénédictions que les Lorrains vous doivent pour vos bienfaits, également porté à faire du bien aux hommes de quelque nation et de quelque qualité qu'ils soient ! Puissiez-vous en recueillir toutes les récompenses ! Pour moi dont le style, peut-être trop libre, ne s'assujettit que rarement à l'étiquette des chancelleries, je vous dirai naïvement que je vous aime de tout mon cœur, et que j'estime bien autrement dans Votre Majesté l'homme bienfaisant que le roi. Pardonnez-moi ces écarts qui partent de l'enthousiasme que m'inspirent d'aussi belles qualités, et soyez persuadé, tout roi que vous êtes, que les plus grands intérêts ne m'auraient pas fait tenir ce langage, si ce n'était pas la vérité qui parlât ainsi dans mon cœur. » Stanislas n'avait pas le sens de la mesure. La délirante épître le combla. Aux faux accents de ce lyrisme, tout soupçon d'aigreur disparut. Leszczyński avait salué dans le Kronprinz « le modèle accompli de toutes les perfections ». Il continue de rendre hommage au « suprême mérite » du roi de Prusse.

Au reste, ces deux princes de caractère si opposé, de valeur si inégale, celui-ci d'une mobilité hésitante, celui-là raide comme la raison pure, ce vaincu retraits et ce hardi conquérant, n'étaient pas sans des traits communs. Toutes proportions gardées, d'indiscutables ressemblances les unissent. Aspirant à des suc-

cès identiques, s'étudiant à des rôles analogues, écrivains et sages couronnés, protecteurs des talents, bâtisseurs de palais, ils s'observent avec soin ; et parfois l'émulation est visible. Le vif éclat jeté par la petite cour de Lunéville, a fait malgré tout monter le duc de Lorraine dans l'estime du roi de Prusse. A mesure que la réputation de Frédéric augmente, davantage il en coûterait à Stanislas d'être négligé de lui. Des flatteurs ont rapproché leurs noms : « Nous vivons dans l'âge heureux où les princes ont une idée juste de l'héroïsme », déclare le plat Fréron. « Ils ne le font plus consister dans la gloire meurtrière des armes. Le bonheur des peuples est devenu l'objet de leur ambition. La philosophie et l'humanité président à leurs conseils ; et ce siècle est celui des véritablement grands rois. Louis en France, en Prusse Frédéric, Stanislas en Lorraine, hommes sur le trône, semblent se disputer à qui répandra le plus de bienfaits sur la terre (1). » Si Leszczyński rappelle Abdolonyme, les *Lettres d'un Suisse à un Génois* et à un noble Vénitien procèdent, pour la forme, de la *Lettre d'un Suisse à son correspondant en Hollande* ou de la *Lettre d'un Suisse à son ami*. En tout cas, l'édition des *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci* suggéra l'édition des *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. Les démarches multipliées par Solignac pour la création dans la capitale lorraine d'une société littéraire, ont occupé Frédéric : « Je m'intéresse trop particulièrement à la gloire de l'auguste fondateur de l'Académie de

1. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. III, 1750, p. 267.

Nancy », écrivait-il, peu après la séance inaugurale, au comte de Tressan, « pour ne pas vous savoir gré de la marque d'attention que vous m'avez donnée en m'envoyant les discours qui y ont été prononcés (1). » Le roi de Prusse arrachait volontiers leurs secrets aux correspondances qui empruntaient ses États. Un jour de l'hiver de 1757-1758, durant la campagne de Silésie, un pli, adressé de Warmie dans la résidence ducale de Lorraine, l'intrigua. N'ayant pas résisté au désir d'en faire sauter le cachet, il y trouva une nomination à la petite cure de Bénaménil, expédiée au Père Barthélémy Poincelet, prieur conventuel des chanoines réguliers de Lunéville, par l'abbé commendataire de cette maison, le Polonais Mathy. Déçu et amusé, Frédéric II d'ajouter au bas du document, de sa propre main : « Je n'empêche que ledit Poincelet soit curé de Bénaménil. » Le titulaire eut la surprise de recevoir son brevet enrichi d'une mention inattendue (2).

Frédéric avait tenté l'impossible pour arracher Voltaire à Stanislas. Le roi de Pologne n'eut jamais l'ambition d'enlever Maupertuis au roi de Prusse. Il eût cru néanmoins voir faiblir son prestige, si le président de l'Académie de Berlin ne lui avait payé un tribut

1. De Potsdam, 30 mars 1751. Lettre citée dans les *Souvenirs du comte de Tressan*, publiés d'après des documents inédits par son arrière-petit-neveu, le marquis DE TRESSAN. Versailles, 1897, in-8°, p. 90. Cette pièce fait partie de la collection d'autographes de l'auteur.

2. CHATRIAN, *Anecdotes ecclésiastiques du diocèse de Nancy*, vol. IV, *d. cit.* (Ms. n° 184 de la Bibliothèque du grand séminaire de Nancy.)

d'hommages. Tout meurtri encore de la lanière de l'*Akakia*, le 13 mai 1753 le docte géomètre, se rendant à Saint-Malo, s'arrêtait au château de Lunéville, y soupait chez la princesse de Talmont avec leur ami Tressan, puis continuait son chemin vers sa ville natale. Fort dépité fut Leszczynski quand, trop tard, le lendemain, il apprit la discrète et courte présence sous son propre toit d'une illustration à laquelle Frédéric n'avait pas craint de sacrifier le premier des poètes. Pour interrompre d'abondants reproches, M. de Tressan dut promettre une réparation. Elle eut lieu l'année suivante, au prochain voyage de Maupertuis en France. Frédéric interrogera le visiteur sur le maître et sa cour. Il faut frapper son imagination. Le grand maréchal des logis prépara l'auteur de la *Vénus physique* à saluer Stanislas. La leçon lui fut faite sur « la fécondité de son génie, l'étendue de ses connaissances, l'élévation d'une âme au-dessus des coups les plus injustes de la fortune ». On lui peignit le prince s'employant sans cesse « à rendre ses sujets heureux, à prévenir leurs besoins et leur oisiveté, à embellir sa capitale en l'enrichissant de tous ses revenus ». On lui montra ce bras puissant « animant, soutenant et perfectionnant les sciences et les arts ». On lui fit lire l'*Entretien d'un Européan avec un insulaire du royaume de Dumocala*, ouvrage dont il paraissait une deuxième édition et dans lequel, pour leur plus parfait bonheur, le monarque proposait aux hommes de nouvelles lois. On étala sous ses yeux les vastes planches du recueil où l'architecte Héré et le graveur François venaient de reproduire la série des châteaux

habités en Lorraine par Leszczyński et celle de tous les monuments édifiés par son ordre. De telles précautions étaient superflues pour rendre l'audience solennelle. En ces occasions, le Jupiter tonnant de l'Académie de Berlin, qu'à certains jours les soupers si libres de Frédéric ne déridaient même pas,

Tout riait à sa table, excepté Maupertuis,

était la gravité incarnée. Raidi dans sa morgue figée, le Breton se prêta à merveille à la mise en scène. Il tombe aux pieds du duc-roi ; il baise ses mains avec transport ; il vénère cette Majesté en qui s'assemblent toutes les vertus ! Le titre de membre-associé de l'Académie de Nancy récompensa le respect du savant. Maupertuis retourna à Berlin porteur d'un billet de Stanislas pour Frédéric et des atlas de Héré, offerts par « son très bon frère » au « suprême juge de tous les arts ⁽¹⁾ ».

Une curiosité plus grave engageait Stanislas et Frédéric à ne pas se perdre de vue. Sur le chapitre de la

1. Le comte de Tressan lui-même a rappelé, en un style de circonstance, cette visite de Maupertuis au roi de Pologne. « Ce fut en 1754, pendant un de ses voyages en France, qu'étant venu passer quelques jours chez moi, je voulus faire partager à mon illustre ami le bonheur dont je jouis..... Pénétré d'une espèce de respect qui tient du culte même, saisi de cet amour qu'inspire la vertu la plus sublime, M. de Maupertuis tomba aux pieds de notre auguste Fondateur ; je le vis baiser avec transport ces mains dignes de porter les plus beaux sceptres de l'univers, et ce fut ce moment même que Stanislas choisit pour se l'attacher, en l'admettant dans l'Académie qu'il venait de fonder. (*Éloge de M. Moreau de Maupertuis, prononcé dans l'assemblée publique de la Société royale de Nancy, le 10 janvier 1760.* Nancy, Leseure, in-8°, pp. 33-35.)

Pologne, le duc de Lorraine était intarissable. Le second mariage du dauphin l'a fait, en 1747, grand-père d'une fille d'Auguste III. Il serait étonnant que, dans ses considérations sur l'avenir où chacun peut aisément l'entraîner, Leszczyński, dirigé par un interlocuteur adroit, ne s'abandonnât pas à d'utiles indiscretions. Que connaît-il au juste des intentions des cabinets de Versailles et de Dresde ? L'ambassadeur de Prusse à Paris est chargé de profiter des voyages annuels du monarque à la cour de France pour le sonder habilement. A l'automne de 1750, Le Chambrier ayant résumé à son souverain une conversation de ce genre qu'il a eue avec Leszczyński, Frédéric II de répliquer que peu lui importe « si un duc de Parme, un prince de Saxe ou quelque Piast vient à succéder à la couronne de Pologne quand elle vaquera. Vous ne manquerez pas de faire un usage convenable de tout ceci, s'il arrive que le roi Stanislas vous parle encore à ce sujet, auquel vous ne laisserez pas de dire toutes les choses les plus obligeantes de ma part, aussi souvent que l'occasion s'y présente⁽¹⁾ ».

Mais on n'était pas à ce point indifférent à Berlin sur le futur maître à imposer à la République. Et Stanislas qui s'en doute bien, Stanislas qui n'envisage pas sans une émotion inquiète l'éventualité du décès de l'Électeur-roi, se berce de cet espoir que, les circonstances aidant, Frédéric II après Charles XII deviendra l'arbitre du Nord. Le fils de Frédéric-Guil-

1. Lettre du 10 octobre 1750. (*Politische Correspondenz*, n° 4548; t. VIII, p. 97.)

laume I^{er} pourrait-il alors ignorer le vieil ami de Kœnigsberg ?

A l'ouverture de la guerre de Sept ans, après la brusque agression d'août 1756, Stanislas s'imagina que ses excellents rapports avec l'envahisseur de la Saxe allaient enfin lui valoir un solide avantage. Naïf calcul d'un chimérique esprit. En dépit de sa confiance vivace, Leszczyński doit redescendre de ce rêve d'une restauration. Mais comme, au mois de décembre 1759, il est question de la paix et d'un congrès où seraient résolues les difficultés pendantes entre belligérants, le prince juge l'occurrence propice pour remettre son nom en vedette. Nancy est la ville qui convient pour ces solennelles assises. Ce lui serait une consolation que, dans sa capitale et sous ses auspices, le conseil des rois, où sa place n'est plus, consente à délibérer. Stanislas exposa d'abord son désir à George II. Une démarche identique auprès de Frédéric ne fut pas sans l'embarrasser. Il eut besoin de l'encouragement de Louis XV et de Choiseul. C'était toutefois par pur scrupule diplomatique ; car, au fond, il comptait bien que, sa lettre reçue, le prince « ne s'éloignerait pas d'acquiescer à une pareille proposition ». Marie-Thérèse et Élisabeth, Auguste III et Adolphe-Frédéric seront de même pressentis. Les réponses furent défavorables. L'Impératrice-reine et le roi de Suède ne formulaient pas d'objections précises. Mais le roi d'Angleterre exprima ses regrets que Nancy ne fût pas à proximité suffisante des États engagés dans la lutte. Auguste III projetait d'indemniser l'infortunée cité de Leipzig, en demandant qu'on la choisît pour

siège de la conférence. La plus énergique, l'excuse du roi de Prusse était la plus flatteusement conçue. Frédéric est reconnaissant à Sa Majesté Polonaise de son offre. Malheureusement, les cours de Vienne et de Pétersbourg « ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures » que celles de Londres et de Berlin leur ont soumises, et « il y a apparence qu'elles entraîneront le roi de France à la continuation de la guerre dont elles seules se promettent tous les avantages ; au moins seront-elles les seules causes de l'effusion de sang à laquelle leur refus donnera lieu. — Si les souverains avaient tous l'humanité de Stanislas, sa bonté et sa justice, le monde ne serait pas exposé, comme il l'est, à la désolation, le ravage, le meurtre et les incendies. » Communiquée sans retard au cabinet de Saint-James, cette fin de non-recevoir effaroucha Pitt et ses collègues. Les ministres anglais redoutaient le mécontentement des cours impériales, si ce texte violent venait à transpirer. Dans une dépêche adressée, le 12 mars 1760, à son représentant à Londres, le baron de Knyphausen, le signataire s'en explique. « Au reste, ajoute-t-il, ma réponse n'a été faite qu'au roi Stanislas dont la connaissance personnelle que j'ai de lui, ne me fait pas douter un moment qu'il en fera jamais un mauvais usage (1). » Entre tant de flagorneries, c'est là le plus bel éloge, le seul sincère peut-être, rendu par Frédéric à Leszczyński.

Les lettres échangées perdent ensuite de leur intérêt. Elles ne contiennent guère que des renseigne-

1. *Politische Correspondenz*, n° 11 904; t. XIX, pp. 164-165.

ments de chancellerie, qu'accompagnent toujours, néanmoins, des congratulations réciproques, de persistants rappels d'amitié. Frédéric n'accorde plus à l'octogénaire et à sa cour désertée qu'une attention distraite. Stanislas a cessé de compter sur Frédéric pour un changement final dans sa destinée. Le sénile mirage d'une suprême révolution de fortune s'est évanoui. Auguste III disparu, la Pologne, une fois encore, reçoit de l'étranger son chef, en la personne de Poniatowski. Et, l'élection consommée, le roi de Prusse peut féliciter la Tsarine « d'avoir obtenu de cette fière république des Sarmates, les titres que leur arrogance avait obstinément refusés à ses ancêtres (1) ».

Désabusé, maussade, le vieillard cependant n'oublie pas le jeune homme dont la grâce savante lui causa, trente ans plus tôt, une si profonde impression. Dans la dernière missive envoyée à Frédéric, fleurit comme un regain de tendresse : « Il n'est point de lettres de Sa Majesté qui n'augmentent en lui toute la vivacité des sentiments d'estime et d'admiration qu'il lui a voués. » Au château ducal, dans la salle du trône, un grand portrait prouvait déjà aux visiteurs en quelle considération Leszczyński tenait le roi de Prusse. Mais, dans sa chambre à coucher, au-dessus de la cheminée où maintenant il réchauffe ses membres engourdis, le maître a fait suspendre l'image du Kronprinz tel qu'il le vit à Königsberg. Lorsque, le 5 février 1766, négligé de ses serviteurs, Stanislas tombe dans son foyer,

1. Lettre du 10 septembre 1764. (*Ibid.*, n° 15 240; t. XXIII, p. 488.)

c'est sous l'impassible regard de Fritz, souriant, que se déroule la scène d'horreur qui termine cette existence tourmentée.

La correspondance du roi de Pologne et des deux rois de Prusse est la plus importante que, depuis la Lorraine, Stanislas ait entretenue avec une cour étrangère. Nous nous sommes appliqué à en rassembler les vestiges. Les Archives secrètes du royaume de Prusse, à Berlin, nous ont fourni, en originaux, minutes et copies, les principaux éléments de cette série. A Nancy, les collections du Musée historique lorrain (1) et de la Bibliothèque municipale (2) nous ont permis,

1. Quatre lettres originales de Frédéric II à Stanislas, dont les minutes subsistent à Berlin. Au décès de Stanislas, ces lettres devinrent, avec plusieurs autres papiers et en vertu d'un privilège de sa charge, la propriété de Joseph de Jankowitz, contrôleur de la maison du roi de Pologne. La baronne de Jankowitz, née Falconet, sa belle-fille, qui mourut en 1865 sans héritier direct, les légua au Musée lorrain. Dans le carton *Jankowitz* de ce dépôt, nous avons également retrouvé, avec la copie d'une lettre de Frédéric-Guillaume 1^{er}, une copie de *l'Épître dédicatoire au prince de Prusse*, son frère, dont Frédéric II fit précéder, en octobre 1751, l'édition de luxe des *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg*, exécutée au Donjon du Château. Cette circonstance donnerait à penser que cette édition, comprenant toutes les parties jusqu'alors séparées de l'ouvrage et destinée seulement aux amis de l'auteur, ne fut pas envoyée à Stanislas. Leszczynski venait de se plaindre amèrement de *l'Anti-Machiavel*. Or, bien qu'il n'y ait dans *l'Épître dédicatoire* aucun passage dont le roi de Pologne eût pu personnellement s'offenser, Frédéric y restait dur pour Charles XII.

2. Une lettre originale de Frédéric II à Stanislas et un billet du même prince au duc Ossolinski, billet dont la matière concerne étroitement notre sujet. Ces pièces faisaient primitivement partie, ainsi que plusieurs dépêches adressées par d'autres sou-

tout en laissant subsister de trop évidentes lacunes, de préciser ou de compléter cet apport. Les lettres de Frédéric-Guillaume I^{er} à Leszczyński et celles de Leszczyński à Frédéric-Guillaume I^{er} sont inédites. Il en est de même, une seule exceptée, des lettres écrites au fils par le duc-roi. Des lettres de Frédéric II à Stanislas, quelques-unes furent de bonne heure données au public. En 1778, Durival en insérait une dans sa *Description de la Lorraine et du Barrois* (1). L'abbé Proyard en faisait connaître une autre, dans son *Histoire de Stanislas I^{er}*, en 1784 (2). M^{me} de Saint-Ouen en publia une troisième, en 1825, à la suite des *Œuvres choisies* du prince (3). La correspondance familière comprise dans la belle édition des *Œuvres de Frédéric le Grand* à laquelle l'historiographe Preuss attacha son nom, ne contient aucune lettre adressée à Stanislas. C'est par une expédition de Berlin que les compilateurs du magnifique monument qu'est la *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, ont connu la lettre reproduite par Proyard. Les lettres imprimées par Durival et par M^{me} de Saint-Ouen leur ont échappé. Ils en ont, par contre, exhumé deux nouvelles. Les lettres inédites que nous y joignons, formeront un modeste complément à ces vastes répertoires (4).

verains à Leszczyński, d'un recueil relié. Nous ignorons à quel moment et dans quelles conditions cet ensemble fut versé à la Bibliothèque de Nancy.

1. La lettre du 2 juillet 1754.
2. La lettre du 10 février 1760.
3. La lettre du 6 juillet 1740.
4. A Paris, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, existe en original une lettre de Frédéric II à Stanislas, datée de

Les relations de Leszczyński avec Frédéric II offrent sans doute un épisode attachant de son règne nominal dans les duchés. Mais comme à l'ombre écrasante du grand roi tout pâlit et se rapetisse, ce sera peut-être l'intérêt primordial de ce travail, de restituer plusieurs numéros à sa prodigieuse correspondance. De ces billets, il s'en trouve de fort caractéristiques, d'une frappe éminemment personnelle. Quand Frédéric, par exemple, évoque la « simplicité de son cœur ». Quand il proteste de la « vérité de son langage ». Quand il tient à dire « naïvement » à Stanislas à quel point il le chérit. N'est-ce pas là ce qu'il ap-

Berlin, 16 septembre 1763, qui, signée cependant de la main du roi de Prusse, n'a en rien par sa teneur le caractère d'une correspondance personnelle, comme en témoigne de plus la forme matérielle et les contresings. Le début et la fin de cette pièce, où l'on appelle l'attention de la chancellerie lorraine sur une affaire de succession ouverte à Nancy et dans laquelle sont intéressés des sujets de Frédéric, méritent néanmoins d'être transcrits ici. Dans ce genre de mémoires même, il y avait place pour l'habituelle louange. « Monsieur mon Frère, Votre Majesté ayant toujours été le généreux protecteur des orphelins, il ne me reste aucun doute qu'Elle n'accorde également sa protection à Cornille et Bernhardine Ordonnowanne, à Strehlen en Silésie..... Comme je ne demande rien qui ne soit conforme aux sentiments de justice et d'équité que je connais à Votre Majesté, je me flatte aussi qu'Elle voudra bien répondre à mes désirs et me donner par là une nouvelle marque de son amitié, dont je connais tout le prix et que je tâcherai toujours de cultiver par les sentiments d'estime et de considération avec lesquels je ne cesserai jamais d'être, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère. FEDERIC. » Le précis de la réponse, soumis à l'approbation de la cour de Versailles, porte : « Sa Majesté Polonoise sera toujours très attentive à justifier l'opinion flatteuse que Sa Majesté Prussienne a de ses sentiments, et à faire ressentir à ses sujets les effets de la protection spéciale dont elle les honore. » (*Correspondance, Lorraine*, vol. 145, fol. 118 et 119.)

pelait « restaurer la candeur » ? Pour sensible qu'il fût à tout mode d'éloges, Leszczyński prisait les compliments de son puissant ami à une bien autre valeur que ceux de ses courtisans, de ses jésuites, ou d'un Fréron. Il s'enorgueillissait de ce commerce épistolaire. Il en communiquait les pages à sa maison. Des copies avaient bientôt circulé de la lettre dans laquelle Frédéric remercie Stanislas de l'envoi des albums de Héré. L'entourage du duc-roi ne doit pas ignorer que Sa Majesté Prussienne aime le maître autant qu'elle l'admire. Au décès du prince, dans un tiroir de son secrétaire, parmi ses papiers précieux, avec les lettres de sa fille, de son gendre et de ses petits-enfants, se retrouvèrent les plus chaleureuses lignes qu'avait signées Frédéric.

Mais ces louanges, qu'on ne s'y trompe pas, ne sauraient servir à une apologie de Stanislas, non plus qu'à faire juger sévères les appréciations portées depuis sur le roi de Pologne. A peine ont-elles plus de consistance que les flatteries mythologiques dispensées à la divine Émilie. Heureuse, la marquise du Châtelet est couverte de fleurs. Morte, elle est souffletée d'une épitaphe cinglante. Qu'on se souvienne de Voltaire, choyé aujourd'hui, demain déchiré, et que sous les embrassements de Sans-Souci guette l'avanie de Francfort. Frédéric, on l'a dit, « écrit sur le ton de la confiance et de la confiance et de la parfaite estime à des hommes qu'il méprise (1) ». Soyons sûrs que

1. Cf. E. LAVISSE, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*, p. 169.

dans sa « galerie des princes » le Bienfaisant n'occupa jamais qu'une place médiocre. Il n'en est pas moins vrai que ces éloges ravissaient le destinataire. Complaisamment colportés, multipliés, grossis, ils en suscitérent d'autres. Et ainsi Frédéric, s'il ne contribua pas, comme l'espéra longtemps Stanislas, à rendre au monarque déchu sa couronne, fut de son vivant même un des premiers ouvriers, le plus illustre artisan de la légende.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Second block of faint, illegible text, also appearing to be bleed-through.

Monsieur mon Frère, Ma principale attention au moment de mon départ, c'est d'assurer Votre Majesté par cette lettre, avant que j'aurai le plaisir de le faire en personne, de la très parfaite reconnaissance que je Lui dois pour tous les agréments que j'ai eus par ses ordres, pendant mon séjour dans ce pays ici, que je quitte avec grand regret, m'éloignant de votre voisinage et des occasions les plus capables à vous témoigner l'estime, la considération, que je dois à un Prince respectable, et l'attachement particulier que j'ai pour votre personne⁽²⁾. Je pars cependant

1. *Observations générales.* — Comme nous l'avons fait pour notre édition des *Lettres de Stanislas à Marie Leszczyńska*, nous éviterons au lecteur la fatigue de l'orthographe si fantaisiste, souvent même presque incompréhensible, du roi de Pologne, sauf pour certains noms propres qu'il y aura lieu d'identifier et dont la véritable forme sera indiquée en note. Par contre, nous respecterons scrupuleusement toutes les incorrections de syntaxe. Ces règles seront appliquées aux lettres des deux rois de Prusse, le principe du rétablissement de l'orthographe normale ayant du reste été adopté par les éditeurs des *Œuvres de Frédéric le Grand* et de la *Politische Correspondenz*.

Quand il s'agit d'un original, l'abréviation *aut.* indique que la lettre est entièrement autographe ; sinon, elle est simplement signée.

2. Le 27 janvier précédent, Stanislas avait publié à Königsberg l'acte de son abdication. Il avait ensuite attendu plusieurs semaines les instructions des ministres de Louis XV. Las d'un silence persistant, il s'appêtait à quitter le château royal, sa résidence depuis juillet 1734, pour regagner Versailles. Mais, au dernier moment, un ordre du cardinal de Fleury devait lui parvenir, l'obligeant à demeurer en terre prussienne. Pour se distraire, Stanislas se rendit alors à Angerburg (aujourd'hui province de Prusse, présidence de Gumbinnen), dans un domaine du duc Ossolinski. Ce n'est qu'après la signature à Vienne de la Convention du 13 avril 1736, que le roi de Pologne obtint enfin l'autorisation de se mettre en route pour la France.

avec cette consolation que, dans telle situation qu'il plaira au Seigneur de me placer, vous pouvez compter sur celui qui ne cessera jamais d'être de Votre Majesté le très bon frère et très fidèle ami.

A Kœnigsberg, le 25 de mars 1736.

STANISLAS ROY.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

2

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er}

Mémoire pour Sa Majesté le Roi de Prusse (1)

Si je pouvais être assez heureux de présenter ici mon cœur pénétré de reconnaissance, Sa Majesté le roi de Prusse pourrait juger combien il est sensible à tant de marques de sa précieuse amitié, toutes les expressions ne pouvant jamais assez faire connaître ce que je ressens pour toutes les obligations dont je ne pourrai jamais m'acquitter aussi pleinement que je le désire. La plus vive douleur qui m'accable de la présente révolution, est celle de me voir éloigné des occasions, en quittant la Pologne, qui auraient pu marquer à Sa Majesté mes véritables sentiments, par l'union la plus étroite des deux royaumes voisins et par tout ce qui aurait pu contribuer à l'avantage de Sa Majesté.

Pour toute ma consolation, je prie le Roi d'être fortement persuadé que, dans la situation où je me trouverai,

1. Stanislas, qui avait quitté Angerburg le 5 mai et avait été escorté jusqu'à la frontière du Brandebourg par le gouverneur de Kœnigsberg et cinquante cuirassiers, était arrivé à Berlin le 16. Sous le nom de comte de Lingen, il était descendu chez l'ambassadeur de France, le marquis de La Chétardie. Sur ce voyage de Leszczyński, son séjour dans la capitale prussienne et les fêtes données en son honneur, voir notre *Stanislas Leszczyński et le Troisième traité de Vienne*, pp. 443-445.

je n'aurai d'objet plus pressant qu'à tout ce qui pourra l'intéresser, me flattant que, suivant les conjonctures qui se pourront présenter, Sa Majesté emploiera mes facultés avec cette confiance qu'il m'a tant témoignée, et à laquelle je répondrai toujours avec tout l'empressement et attention possibles.

Je me donne la liberté, en joignant ici le mémoire du comte Ossolinski, grand trésorier de la Couronne⁽¹⁾, de prier Sa Majesté d'accorder sa grâce, comme à son vassal et très dévoué serviteur, qui consiste en trois articles.

1. Une lettre protectionnelle pour une petite terre, appelée Reysen, qu'il a en Prusse⁽²⁾, afin qu'en son absence personne n'ose lui faire aucune chicane comme à un étranger, quand il aura satisfait en tout aux ordonnances du roi son souverain. Et comme il a déjà quelque discussion, il demande très humblement une commission, et que les sieurs Szliwen de Birckenfeld et Grabowski⁽³⁾ soient nommés commissaires pour examiner ce qui peut troubler la tranquille possession de cette petite terre.

2. Ce même comte Ossolinski, grand trésorier de la Couronne, supplie Sa Majesté qu'Elle ait la grâce de prendre connaissance d'un procès que le sieur Gröben le poursuit devant la justice de Königsberg sur la plus injuste prétention, voulant rendre responsable sa femme, ma cousine⁽⁴⁾, d'une dette de la République, qu'il prétend devoir être acquittée par les successeurs de mon grand-père, alors grand général de la Couronne Jablonowski⁽⁵⁾; et ce qui est de plus, est que ma cousine, la grande trésorière, n'a pas touché un sou de dot, comme il est prouvé par des

1. François-Maximilien comte de Tenczyn et d'Ossolin-Ossolinski, maréchal général de la diète de Pologne en 1725.

2. Cf. p. 41, n. 2.

3. En 1754 Adam-Stanislas de Grabowski était évêque d'Ermland.

4. Catherine-Dorothee Jablonowska, qu'Ossolinski avait épousée en secondes noces à Varsovie, le 21 mars 1732. Son père, le prince Jablonowski, était l'oncle maternel de Stanislas.

5. Jean-Stanislas Jablonowski, palatin de Russie, dont la fille, Anna Jablonowska, fut la mère de Stanislas.

certificats authentiques. Je suis persuadé que la justice de Sa Majesté garantira la grande trésorière de cette persécution qui n'est fondée sur aucune raison légitime.

3. Quand ledit trésorier de la Couronne s'est transporté de Danzig auprès de moi, à Königsberg, les Moscovites se sont emparés de ses équipages, où, entre autres précieux effets, ils ont pris des papiers de conséquence⁽¹⁾. Tout cela est en dépôt chez M. Keyserling⁽²⁾, à Varsovie. Je ne sais s'il ose supplier Sa Majesté pour qu'Elle ait la bonté de faire témoigner par M. Maderfeld⁽³⁾ à la Czarine qu'elle ferait plaisir à Sa Majesté de faire restituer ses effets au seigneur polonais qui a l'honneur d'être sous sa protection⁽⁴⁾. Mais surtout si cela n'oblige pas Sa Majesté à quelque démarche qui La gêne en quelque façon à la cour

1. L'exposé des faits n'est pas absolument exact. Le roi de Pologne a soin de passer sous silence la défection temporaire d'Ossolinski. Après la prise de Danzig, le grand trésorier de la Couronne ne s'était pas rendu directement à Königsberg. Il avait fait, à Oliva, sa soumission à Auguste. Il s'était même déclaré un des adversaires les plus résolus de la cause stanislaïste. C'est seulement à la fin de juillet, que, se ravisant, il s'était soudain enfui vers Königsberg avec les registres du Trésor et de nombreux bijoux de la Couronne. Les Russes avaient réussi à arrêter une partie de ces bagages, près de Braunsberg, et à s'emparer ainsi des meubles, de la vaisselle et de la chancellerie. Cf. notre *Stanislas Leszczyński et le Troisième traité de Vienne*, pp. 293-296.

2. Hermann-Charles baron de *Keyserlingk*, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire et extraordinaire de Russie auprès de la République de Pologne.

3. Lire *Mardefeld*. Le baron Axel de Mardefeld, conseiller privé d'État, envoyé extraordinaire de Prusse à Pétersbourg.

4. La comtesse Ossolinska avait déjà tenté, mais en vain, en s'adressant directement à la Tsarine, de rentrer en possession des objets confisqués et déposés alors au château de Braunsberg. Des minutes de la lettre qu'elle écrivit à cet effet à Anna Ivanovna, le 7 décembre 1734, ont été conservées dans les papiers des Ossolinski. (Bibliothèque publique de Nancy, *Ms.* n° 406, I, fol. 147-148; Bibliothèque Ossolinski à Lemberg, *Ms.* n° 307, pièce 82.)

de Russie, en quel cas je ne voudrais pas causer la moindre peine à Sa Majesté.

4. Je crois que Sa Majesté est instruite comme un certain *starosta* ⁽¹⁾ Kruszwicki ⁽²⁾ a indignement engagé, pour s'esquiver de Königsberg ⁽³⁾, un jeune enfant dont la mère est mariée à son père, à M. le lieutenant général Katt ⁽⁴⁾, jusqu'à ce qu'il ait donné deux hommes d'une certaine taille. Cet enfant qui depuis un an est destiné pour page de la reine de France, ne pourra jamais être relâché, par le peu de souci que le *starosta* Kruszwicki aura de s'acquitter de son engagement, suivant qu'il a été condamné par la justice, si le Roi, par sa clémence, n'aura pitié de cette victime innocente à laquelle Sa Majesté aura, j'espère, d'autant plus attention, sachant ce jeune homme au service de la reine de France. Sur ce point-là, Sa Majesté doit être persuadée qu'à la première occasion que je trouverai de remplir la promesse du *starosta* Kruszwicki, je

1. Mot polonais; en français : staroste. On sait que le staroste est le gentilhomme ayant reçu en fief, avec droit de juridiction, un bien de la couronne, une starostie (*starostwo*).

2. Paul Kruszwicki, ou mieux *Kruszewski*. Il s'intitule *pocillator terræ Bielscencis, consiliarius palatinus Podlachiae*, dans le manifeste que cent cinquante-six seigneurs polonais, retirés à Königsberg auprès de Stanislas, adressèrent de cette ville, le 30 juillet 1735, à toutes les cours de l'Europe. Cf. *Stanislas Leszczyński et le Troisième traité de Vienne*, p. 352.

3. Lors de l'abdication de Stanislas, la plupart des confédérés groupés autour de lui à Königsberg se voyaient sans ressources. Déjà un agent français, l'abbé Langlois, écrivant au garde des sceaux le 13 décembre 1735, les montre : « ruinés de fond en comble.... se trouvant sans sou ni maille, et presque tous avec des dettes forcées dans une terre étrangère où l'on ne paraît pas disposé à leur faire quartier ni grâce.... » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Pologne*, vol. 224.) Quand ils voulurent se disperser, leurs créanciers firent saisir leurs bagages aux portes de la ville. Plusieurs furent emprisonnés. Il y en eut qui, pour recouvrer leur liberté, recoururent, comme Kruszewski, aux plus étranges expédients.

4. Le lieutenant feld-maréchal Katt était gouverneur de Königsberg.

me ferai un vrai plaisir de faire avoir à Sa Majesté les deux grands hommes, et plus encore si je pouvais.

Au reste, je prie Sa Majesté de n'oublier jamais celui qui ne négligera point tout ce qui peut lui assurer son cher souvenir.

STANISLAS ROY.

A Berlin, le 17 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

3

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} A STANISLAS

Monsieur mon Frère, C'est avec un sensible plaisir que j'ai vu par le mémoire de Votre Majesté du 17 de ce mois, la favorable disposition où Elle se trouve à mon égard, et que vous êtes satisfait des marques que j'ai pu vous donner jusqu'ici de ma sincère amitié. Je prends une part infinie à la révolution présente qui m'ôte la satisfaction d'avoir un voisin tel que Votre Majesté, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes. Mais comme on ne doit pas murmurer contre le destin, il me suffira de chercher toutes les occasions propres pour vous convaincre de mes sentiments.

Quant aux points de votre mémoire, je n'ai pas manqué de les accorder, comme Votre Majesté le pourra voir par la copie ci-jointe de l'ordre que je viens de donner pour cette fin⁽¹⁾. Je suis et serai toute ma vie, avec la plus parfaite considération, de Votre Majesté le bon frère.

F. GUILLAUME R.

A Berlin, ce 19^e maii 1736.

D'après une copie des papiers de Stanislas conservés au Musée historique lorrain, à Nancy.

1. Le texte de cette pièce ne s'est retrouvé ni dans les papiers de Stanislas, ni annexé à une seconde copie de la lettre de Frédéric-Guillaume I^{er}, conservée aux Archives de Berlin.

4

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er}

Monsieur mon Frère, Me trouvant sur les confins des États de Votre Majesté, je ne saurais les quitter sans L'assurer que chaque pas que j'y ai fait, m'a rappelé et imprimé le doux souvenir de tous les agréments que j'y ai reçus. Le colonel Trux (1) en s'acquittant de vos ordres, avec tout le soin et attention possibles, m'a donné à chaque moment de mon voyage occasion à une nouvelle reconnaissance que je dois à Votre Majesté (2). Je suis très persuadé que l'exactitude avec laquelle il a exécuté sa commission, lui fera un nouveau mérite dans la protection de Votre Majesté à Laquelle le zèle pour son service le rend recommandable. Je le prie d'assurer Votre Majesté qu'en m'éloignant d'Elle, je vous laisse, pour gage de tout ce que je vous dois, un cœur dévoué et pénétré de reconnaissance pour toutes les marques de votre précieuse amitié ; que l'objet particulier sera, de ma vie, de me la conserver et de prouver, en tout ce qui vous intéresse, mon attachement inviolable pour votre personne, avec lequel je ne cesserai jamais d'être, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très fidèle ami.

STANISLAS Roy.

A Gueldre, le 31 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

1. Frédéric-Sébastien-Wunibald *Truchsess*, comte de Walbourg, colonel, puis major général. Frédéric II le nomma, en juin 1740, son envoyé extraordinaire à Hanovre, et, en décembre suivant, son ministre plénipotentiaire à Londres.

2. C'est sous la conduite du colonel *Truchsess*, qu'en quittant Berlin, le 21 mai, Stanislas avait poursuivi sa route. Le voyage s'était continué par Magdebourg et Hildesheim où le prince était le 24. Le 31, on le voit, il faisait étape à Gueldre. Il rentrera en France par le Hainaut et Valenciennes, et sera à Meudon dès le 4 juin.

5

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

S'il suffit, mon très cher Prince, de vous connaître pour vous être attaché, à quel point ne le dois-je pas être, me pouvant flatter, par tout ce que vous m'avez témoigné, d'avoir acquis votre chère et précieuse amitié dont j'emporte le doux souvenir, en laissant à Votre Altesse Royale un cœur pénétré de reconnaissance, qui me portera toujours à m'acquitter de tout ce que je Lui dois par la véritable tendresse que j'ai pour votre personne, et véritable estime pour vos rares qualités. C'est dans ces sentiments que je veux vivre et mourir, toujours inviolablement de Votre Altesse Royale le très affectionné cousin et ami.

STANISLAS Roy.

A Gueldre, le 31 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

6

FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er} A STANISLAS

Très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère. C'est pour reconnaître solennellement Votre Majesté en qualité de roi de Pologne et de grand duc de Lithuanie, que nous avons l'honneur de Lui écrire cette lettre (1), priant en même temps Votre

1. En vertu d'une clause des Préliminaires de Vienne, Leszczyński devait, après son abdication, être reconnu en tant que souverain, et conserver les titres de roi de Pologne et de grand duc de Lithuanie. Par la signature même apposée à l'acte du 3 octobre 1735, l'empereur Charles VI avait accompli cette formalité. La reconnaissance de la part d'Auguste III et de la Tsarine donna lieu à de longues difficultés, et les actes n'en avaient été remis à Vienne que le 23 novembre 1736. Au moment où nous sommes, Stanislas habitait provisoirement le château de Meudon.

Majesté de nous continuer toujours les sentiments d'amitié et d'affection qu'Elle a eus jusqu'ici pour nous et auxquels les nôtres répondent dans un si éminent degré de perfection, qu'il n'y a rien au monde que nous ne soyons prêt de faire, avec plaisir et empressement, pour Lui en donner des preuves également essentielles et agréables.

Nous nous rapportons, au reste, à ce que le sieur de Chambrier, notre ministre à la cour de Sa Majesté Très Chrétienne⁽¹⁾, dira encore de plus particulier là-dessus à Votre Majesté, et nous nous promettons qu'Elle voudra bien l'écouter favorablement et ajouter foi entière à ce qu'il Lui représentera de notre part. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Berlin, le 15 décembre 1736.

Votre bon frère.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

7

FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL, AU DUC OSSOLINSKI

Monsieur, J'envoie mon capitaine de Plötz⁽²⁾ pour faire quelques recrues, et je vous prie, Monsieur, de vouloir

1. Le baron Jean Le Chambrier ou de Chambrier (1686-1751), conseiller de la principauté de Neuchâtel et pendant près de trente années, jusqu'à sa mort, ministre de Prusse à la cour de France.

2. Jean-Ernest de Plötz, officier du régiment du Prince royal, fut un de ses principaux recruteurs. Dans l'été de 1734, Frédéric écrivait à M. de Camas : « Je vous rends mille grâces de votre prompt réponse, et pour vous rendre la revanche, je vous dirai que l'enseigne Plötz est de nouveau à Brisach, et qu'il s'y arrêtera jusqu'à ce qu'il plaise à M. de La Chétardie de lui donner un passeport pour continuer son chemin jusque dans l'Alsace française..... » Puis, dans une autre lettre de la même année, mais également sans date précise : « Je vous prie d'aller chez

bien lui accorder votre assistance ⁽¹⁾, et d'être entièrement persuadé de ce que je saisirai toutes les occasions pour vous en marquer ma reconnaissance et l'estime avec laquelle je suis, Monsieur, votre très affectionné ami.

FEDERIC Pr. R. D. P. ⁽²⁾

A Ruppin, ce 5 de juillet 1737.

A M. le duc d'Ossolinski ⁽³⁾.

D'après l'original de la Bibliothèque municipale de Nancy.

8

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

Monsieur mon Frère et Cousin, Rien au monde ne m'est plus agréable que d'avoir reçu les marques de votre cher souvenir. Le bonheur que j'ai eu de connaître en vous tout ce qui peut le plus tendrement attacher, a fait une impres-

La Chétardie, et de le prier en mon nom d'avoir la bonté d'écrire en sa cour si l'on ne voulait point donner la permission à mon enseigne Plötz d'oser acheter quelques grands hommes des troupes françaises..... » (Cf. *Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XVI, p. 130.)

1. Des lettres analogues, sollicitant l'autorisation de faire des « hautes recrues » en France, lettres écrites par Frédéric à Chauvelin le 10 octobre 1733, et à Fleury le 8 septembre 1737, ont été publiées par E. LAVISSE, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*, appendice, n° xxii, pp. 369-370. La dernière de ces lettres montre que, tandis que Plötz opérait en Lorraine, le chevalier de Bodenbourg se rendait pour le même motif dans le royaume.

2. Jusqu'au 1^{er} juin 1737, le prince avait signé : *Frederic*, sans accents. Il s'avisa ensuite d'adoucir son nom en supprimant l'*r* et orthographia : *Federic*.

3. Stanislas était arrivé à Lunéville le 3 avril précédent. Ossolinski, qui prit en Lorraine le titre de duc, y avait été fait grand maître de la maison du roi de Pologne. Comme Leszczyński, il avait connu Frédéric à Königsberg et à Berlin.

sion dans mon cœur qui ne s'effacera qu'avec ma vie. Je vous prie d'être très persuadé que toutes les occasions vous prouveront les sentiments de ma plus parfaite amitié, et que je n'aurai jamais de plus vif empressement qu'à me conserver la continuation de la vôtre. Quant au capitaine Plötz, non seulement je l'assisterai dans sa commission, mais je voudrais m'associer avec lui pour qu'il la puisse exécuter à votre satisfaction (1). C'est sur quoi je me rapporte sur son témoignage, quoiqu'il ne pourra assez le rendre à l'extrême désir que j'ai de vous donner des preuves de l'attachement avec lequel je suis de Votre Altesse Royale le très affectionné frère, cousin et ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 13 d'août 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

9

FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL, A STANISLAS

A Remusberg (2), ce 14 de novembre 1737.

Monsieur mon Frère et Cousin, Je ne saurais laisser partir le capitaine Plötz sans renouveler à Votre Majesté les assurances de mon tendre et parfait attachement, et Lui témoigner en même temps ma reconnaissance des attentions qu'il Lui a plu d'avoir pour le capitaine Plötz pendant le séjour qu'il a fait à Lunéville (3).

Votre Majesté ne me veut laisser aucun lieu de douter de son amitié. Elle ne se contente pas d'être amie par des paroles, comme c'est la coutume de la plupart des princes, mais Elle m'en donne des marques indubitables. Aussi peux-je assurer Votre Majesté que personne ne connaît

1. Cf. lettre 7.

2. On sait que c'est le nom donné par Frédéric à Rheinsberg.

3. Cf. lettres 7 et 8.

mieux que moi le prix de son amitié et que je me fais un devoir de la cultiver avec tout le soin possible.

Les sentiments que j'ai pour sa personne, sont si éloignés de ceux que l'intérêt ou la politique inspirent, que si Votre Majesté n'était qu'un simple particulier, je ne L'en estimerais pas moins. C'est ce caractère aimable et divin de Votre Majesté, cet esprit bienfaisant, cette bonté et cette magnanimité vraiment royale, qui me rendent son amitié si précieuse ; ce sont ces vertus qui m'intéressent si vivement à tout ce qui peut avoir relation avec sa personne ; et ces vertus m'inspirent l'attachement sincère et inviolable avec lequel je suis à jamais, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté le très dévoué frère, cousin et serviteur.

FEDERIC.

P.-S. Je ne manquerai pas d'employer mes bons offices pour le soldat à la liberté duquel Votre Majesté a daigné s'intéresser. Je voudrais pouvoir y réussir, mais je voudrais encore plus donner à Votre Majesté des marques plus éclatantes des égards que j'ai pour sa personne.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. Aut.

10

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er} A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les communautés protestantes des seigneuries de Vinstingen, Lixheim et Bockenheim (1),

1. *Finstingen* est le nom allemand de Fénétrange, aujourd'hui Lorraine annexée et avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe). Libre baronnie du Saint-Empire, la seigneurie de Fénétrange appartenait pour moitié, dans le cours du xvi^e siècle, aux rhingraves de Salm et à la marquise de Havré, Diane de Dommartin. En 1665, Charles IV acheta de son descendant la part de celle-ci, pour la donner au prince de Vaudémont, son fils, qui la céda lui-même à Léopold en 1708. A l'arrivée du roi de Pologne, la seigneurie de Fénétrange rele-

m'ont imploré d'écrire à Votre Majesté en leur faveur, pour le libre exercice de leur religion. La confiance que ces

vait ainsi en partie du duc de Lorraine et en partie du prince de Salm-Salm, héritier des rhingraves, ses cousins. Par convention du 21 décembre 1751, le prince de Salm-Salm abandonna à Stanislas et à Louis XV, en échange des territoires lorrains situés sur la rive gauche de la Plaine, tout ce qu'il possédait dans la baronnie. Dès lors totalement lorraine, la seigneurie de Fénétrange fut érigée en bailliage.

C'est en 1565 que les rhingraves, ayant embrassé la Réforme, avaient introduit le culte luthérien dans cette seigneurie. Le petit-fils de la marquise de Havré fut l'évêque luthérien de Cammin, qui se réfugia au château de Fénétrange pendant la guerre de Trente ans. L'aïeul du prince de Salm-Salm, au contraire, était retourné au catholicisme. A la révocation de l'Édit de Nantes, Louis XIV occupait le pays. Les conversions en masse y furent ordonnées. Il n'y a plus de protestants dans la seigneurie jusqu'au traité de Ryswick, date à partir de laquelle leurs communautés se reformèrent peu à peu. Sous Stanislas, on comptait des communautés luthériennes et calvinistes à Fénétrange même et dans les villages de Bettborn, Büst, Metting, Mittersheim, Niederstinzeln, Postroff, Schalbach, Wieberswiller et Wolfskirchen.

Bâtie en 1608 par l'Électeur palatin Frédéric IV, pour servir de place de sûreté aux réformés français, la ville de *Lixheim*, aujourd'hui Lorraine annexée et avant 1871 localité du canton de Phalsbourg (Meurthe), fut achetée en 1623, avec quelques villages voisins, par le duc Henri II, qui donna cette terre en apanage à la princesse Henriette de Lorraine-Vaudémont, femme de Louis de Guise, prince de Phalsbourg, pour qui elle fut érigée, en 1629, en principauté d'Empire. Propriété du dernier mari d'Henriette, François de Grimaldi, la principauté de Lixheim passa à son neveu, le gentilhomme génois Alexandre de Grimaldi, mort sans postérité en 1702. Elle fit alors retour à la couronne ducale. Lixheim était en 1737 le siège d'une prévôté, qui fut transformée en bailliage en 1751.

Sous Léopold, François III et Stanislas, il y avait des protestants dans quelques villages près de Lixheim, et surtout dans cette ville même et à Hellering.

Saar-Bockenheim ou Bouquenom, sur la rive gauche de la Sarre, alors siège d'une prévôté du bailliage de Sarreguemines, complètement enclavée dans le Nassau. Après un procès séculaire, la Chambre impériale de Spire avait rendu, en 1628, une

gens mettent en moi, et la part que je prends aux intérêts de ceux de mon Église, sont des motifs trop puissants pour pouvoir me dispenser d'intercéder pour eux, et de prier Votre Majesté de vouloir bien, par une clémence paternelle envers ses fidèles sujets, leur permettre la liberté de leur conscience, si conforme aux principes du christianisme, et faire redresser les griefs et souffrances qu'ils ont essayés ci-devant (1).

sentence tranchant la question du comté de Saarwerden en litige entre les ducs de Lorraine et les princes de Nassau. Ceux-ci avaient obtenu tout le comté sauf les villes de Bouquenom et de Saarwerden, laissées à leurs adversaires. Après l'annexion à la France, en 1794, du comté de Saarwerden, Bouquenom fut réuni à la ville de la rive droite, Neu-Saarwerden, et la double localité prit, en raison du beau pont jeté sur la Sarre, le nom de Saar-Union. Saar-Union était avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saverne (Bas-Rhin).

De même qu'à Fénétrange et à Lixheim, Louis XIV avait été maître de ce pays jusqu'au traité de Ryswick. Rentré en possession de ses seigneuries du Westrich, le prince de Vaudémont avait cédé, en 1705, Bouquenom et Saarwerden à Léopold. Sous Stanislas, la population de Bouquenom était pour un tiers protestante; à Saarwerden, on comptait douze familles luthériennes et six familles calvinistes.

1. Si, depuis le traité de Ryswick, les protestants du Saarland, rentrés dans leurs villages ou revenus à la foi de leurs pères, avaient été tolérés par Léopold et François III, jamais ils n'avaient pu obtenir le libre exercice du culte, relever leurs temples abattus et rappeler leurs pasteurs. La proximité du Nassau et de l'Alsace rendait, toutefois, cette situation moins pénible. Les luthériens de Fénétrange reconnaissaient pour pasteur celui de la cure de Pisdorf, et, à partir de 1756, celui de Diedendorf, au comté de Nassau. Les calvinistes de la principauté de Lixheim se rendaient également aux offices dans le Nassau, à Rauwiller. Les luthériens, moins nombreux, à Wintersbourg, comté de la Petite-Pierre, Alsace. Pour les luthériens de la prévôté de Bouquenom, le culte se célébrait à Neu-Saarwerden, et pour les calvinistes à Diedendorf ou à Bourbach.

Les protestants de Lixheim supportaient plus difficilement que leurs coreligionnaires de Fénétrange ou de Bouquenom, l'état de choses. L'acte de vente, en 1623, de leur seigneurie, par l'Électeur palatin au duc Henri II, stipulait que les sujets se-

Je connais assez les sentiments justes et équitables de Votre Majesté en fait de tolérance⁽¹⁾, pour être persuadé qu'Elle sera portée d'Elle-même à protéger ses peuples en tout ce qui fait leur félicité ; et les étroites liaisons d'amitié dans lesquelles j'ai l'honneur de vivre avec Votre Majesté, ne me laissent aucunement douter qu'en ceci Elle donnera aussi quelque chose à mes instances⁽²⁾, comme à son tour Elle peut toujours disposer de ce qui dépend de moi, quand il s'agit de Lui faire plaisir. Je suis avec toute sorte d'estime et de considération, etc.

Fait à Berlin, ce 16 décembre 1737.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

11

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er}

Monsieur mon Frère, J'ai reçu avec un plaisir sensible la lettre de Votre Majesté au sujet des communautés pro-

raient toujours maintenus dans l'exercice de leur religion réformée. Mais inutilement se prévalaient-ils de cette clause. — Nous avons dit, dans notre Introduction, que déjà Frédéric 1^{er} de Prusse était intervenu en leur faveur. Sa lettre à Léopold est du 3 février 1710 ; la réponse, du 10 avril suivant. Ces deux lettres, ainsi que la réponse de Léopold, en date du 13 juillet 1713, à la nouvelle requête qu'aussitôt après son avènement Frédéric-Guillaume 1^{er} s'était, à son tour, empressé d'adresser au duc de Lorraine, ont été publiées par A. BENOIT dans son étude : *Le duc de Lorraine Léopold et les réformés de Lixheim*. Strasbourg, 1888, in-8°. Extrait de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine et du Rhin*, année 1887-1888, pp. 361-431.

1. Personnellement Stanislas était, en effet, très disposé à la tolérance. Des protestants jouissaient à sa cour de la plus grande liberté. Son premier médecin, le Suédois Rönnow, et le premier médecin de la reine de Pologne, le Strasbourgeois Kast, étaient tous deux luthériens.

2. Voir, sur cette question, les lettres 11 et 13.

testantes qui sont établies en Lorraine (1). Je voudrais qu'indépendamment de la justice de la cause, je puisse donner à Votre Majesté des marques de l'empressement que j'ai à La satisfaire en ce qu'Elle désire, puisque dans cette occasion l'équité seule exige de mon devoir à maintenir chacun dans ses droits, outre la particulière attention que j'aurais, par l'intérêt que Votre Majesté y prend, de ne pas souffrir qu'ils soient en aucune façon violés. Ils s'en ressentiront sûrement, ces communautés, de la protection de Votre Majesté, toutes les fois qu'ils trouveront des raisons à me faire leurs plaintes. Je profite de cette occasion pour vous demander toujours la continuation de votre chère amitié, en vous assurant du tendre attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 29 décembre 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

12

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

Monsieur mon Frère, Je ne sais si le capitaine Plötz a eu le bonheur de s'acquitter de sa commission à la satisfaction de Votre Altesse Royale (2), mais il est certain qu'il m'a rendu un grand service en me procurant le plaisir du monde le plus sensible, par la lettre qu'il m'a apportée de Votre Altesse Royale (3). Je voudrais me pouvoir flatter

1. Cf. lettre 10.

2. Cf. lettres 7, 8 et 9.

3. « Monseigneur », écrivait de Cirey, quelques jours plus tard, en janvier 1738, Voltaire à Frédéric, « Je reçois à la fois les plus agréables étrennes qu'on ait jamais reçues : deux bons gros paquets de Votre Altesse Royale, l'un venant par la voie

de tout ce que vous me dites. Du moins vous devez être persuadé que des sentiments d'un si digne prince que vous êtes, sont capables de m'exciter à l'ambition de les mériter et de vous imiter, si je pouvais, comme le modèle accompli de toutes les perfections. Au défaut d'y pouvoir atteindre, je me contenterai de les admirer, en me faisant gloire de cette seule perfection que je reconnais dans la tendre amitié avec laquelle je serai, toute ma vie et de tout mon cœur, de Votre Altesse Royale le très bon frère et fidèle ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 29 décembre 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

13

FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er} A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Je rends mille grâces à Votre Majesté de ce que, par la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire, en réponse à celle que je Lui avais adressée en faveur des communautés protestantes établies sous la domination de Votre Majesté, Elle m'assure si obligeamment

de M. Thiériot, l'autre par celle de M. Plötz, capitaine dans votre régiment, qui m'adresse son paquet de Lunéville. C'est par ce même M. Plötz que j'ai l'honneur de faire réponse à Votre Altesse Royale. » Plötz devait faire d'autres séjours encore à Lunéville et dans les duchés. Des lettres de Voltaire et de M^{me} du Châtelet au Kronprinz, du mois d'août et du 29 décembre 1738, des 12 janvier, 16 et 28 février 1739, prouvent qu'à ces dates l'officier recruteur se trouvait en Lorraine. « Je prie Votre Altesse Royale de m'écrire toujours par M. Plötz », recommandait notamment la marquise à son auguste correspondant, le 16 février 1739. (*Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XXI, pp. 134, 138, 225 et 273; t. XVII, pp. 8, 11 et 18.)

de vouloir, eu égard à mes recommandations, leur accorder sa protection royale (1).

1. Cf. lettres 10 et 11. — La confiance de Frédéric-Guillaume I^{er} dans l'intercession de Stanislas devait être déçue. Le souverain nominal s'était trop avancé en parlant de « maintenir chacun dans ses droits ». Ses recommandations, si du moins il en fit, demeurèrent sans effet. Le chancelier-intendant La Galazière et son fils se montrèrent très durs pour les protestants lorrains. Plusieurs mesures vexatoires furent prises à leur égard. A Fénétrange, on ne recevra plus, à partir de 1765, de bourgeois de la confession réformée. Voir sur cette question A. BENNOT, *Les protestants lorrains sous le roi Stanislas, 1737-1766. Baronnie de Fénétrange, principauté de Lixheim, comté de Saarwerden, etc.* Strasbourg, 1886, in-8°. Extrait de la *Revue d'Alsace*, nouvelle série, t. XIV et XV, années 1885 et 1886. Benoit n'a pas eu connaissance de la démarche de Frédéric-Guillaume I^{er} auprès de Stanislas, mais il a publié, d'après les archives de Lixheim, la lettre écrite par Frédéric II, au début de 1749, à son ministre à Paris, le baron Le Chambrier, au reçu d'une supplique que le pasteur de Saarbrück lui avait envoyée au nom des réformés de la principauté. Comme cette lettre ne figure pas dans la *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, il n'est pas superflu de la reproduire ici : « Vous recevrez à la suite de la présente une requête qui m'a été adressée, en date du 20^e d'octobre de l'année passée, de la part des sujets réformés de Lixheim en Lorraine. Ne pouvant, à l'exemple de mes ancêtres, me dispenser de m'intéresser pour cette communauté protestante, et surtout que la cause me paraît à tout égard juste et raisonnable, ma volonté est que vous vous interposiez en sa faveur auprès du ministre de Sa Majesté Très Chrétienne, que vous lui recommandiez de ma part le redressement de ses griefs, et que vous fassiez les démarches nécessaires pour qu'elle soit restituée dans ses anciens droits, immunités, prérogatives et privilèges. Vous n'oublierez pas de m'informer en son temps de l'effet que produiront ces remontrances. A Berlin, ce 18^e de janvier 1749. » Cette sollicitude de Frédéric, nous l'avons dit, n'apporta aucune amélioration au sort des protestants de Lixheim. Le titre de leur fondation resta méconnu. Longtemps encore ils réitéreront leurs plaintes et, avec ceux de Fénétrange et de Bouquenom, ne ressentiront quelque soulagement qu'à la promulgation de l'édit de tolérance de 1787. Ce n'est enfin qu'après la Révolution que, l'égalité des cultes proclamée, ils auront le droit d'avoir un pasteur, un maître d'école et un temple.

Votre Majesté me donne par là une nouvelle preuve de son amitié envers moi, qui m'est et me sera toujours si chère qu'il n'y a rien au monde que je ne sois prêt de faire, lorsqu'il s'agira de convaincre Votre Majesté, de plus en plus, de la sincérité des sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis passionnément, etc.

Berlin, ce 18 janvier 1738.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

14

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}

Monsieur mon Frère, Rien ne me flatte davantage que la persuasion où est Votre Majesté de mes sentiments à son égard et de ma vraie inclination à Lui faire plaisir. C'est aussi avec bien de l'empressement que, voulant satisfaire à ses désirs, j'ai donné permission au lieutenant du régiment du prince Henry d'engager de grands hommes dans mes États (1). Il ne tiendra pas à moi qu'il ne réussisse, et il n'est aussi aucune autre occasion où je ne m'estime également heureux de donner à Votre Majesté les plus fortes preuves de la constante et sincère amitié avec laquelle je suis véritablement, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté, le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 15 septembre 1738.

D'après l'original des Archives d'Etat de Berlin.

15

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Mon empressement à faire connaître à Votre Majesté mes sentiments à l'occasion pré-

1. Cf. lettres 7, 8, 9 et 12.

sente, ne souffre point de délais, et la tendre amitié que j'ai pour sa personne ne se tient point à des formalités ordinaires. Ce qui fait qu'ayant appris le décès de Sa Majesté le Roi votre père⁽¹⁾, je ne saurais différer d'un moment à vous marquer la part que je prends à votre douleur, et en même temps la joie inexprimable à votre avènement à la couronne, connaissant par moi-même que personne au monde n'est plus digne de la porter. Je joins les vœux les plus ardents pour la prospérité de votre règne, en vous assurant que je ferai toujours consister la mienne dans votre chère amitié et à vous prouver que je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS ROY.

A Trianon, le 23 de juin 1740.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

16

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

A Charlottenbourg, ce 6 de juillet 1740.

Monsieur mon Frère, L'attention de Votre Majesté à tout ce qui me regarde, ne peut que m'être extrêmement agréable ; aussi y suis-je sensible autant qu'on le peut être, et je puis L'assurer que je saisirai, avec un extrême empressement, toutes les occasions qui se présenteront pour Lui marquer l'amitié sincère et l'estime que j'ai pour votre personne⁽²⁾. Si le ciel distribuait directement des couronnes, ce serait assurément votre tête qui en serait plutôt

1. Frédéric-Guillaume 1^{er} était mort à Berlin le 31 mai. Les portes de la capitale prussienne ayant été fermées pendant deux ou trois jours, le retard des courriers fut sensible, et l'on n'avait eu connaissance de l'événement à la cour de France que le 8 juin. (Cf. duc DE LUYNES, *Mémoires*, t. III, p. 194.) Stanislas se trouvait à Trianon depuis le 29 mai ; il en repartira pour la Lorraine le 26 juin.

2. Réponse à la lettre précédente.

chargée que la mienne. Mais un certain hasard qui paraît se jouer des choses les plus graves de l'univers, les distribue pour le plus souvent selon la bizarrerie de son caprice. Je ne saurais mieux justifier ce choix qu'en vous assurant que ce changement extérieur n'altérera jamais ces sentiments d'estime et de cordialité avec lesquels je suis à jamais de Votre Majesté le très bon frère et ami.

FÉDÉRIC.

D'après l'original de la Bibliothèque municipale de Nancy. Aut. (1).

17

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Au bruit des glorieuses armes de Votre Majesté, le sieur Gadowski, gentilhomme polonais, ayant passé trois années dans la Compagnie de mes cadets (2), excité par le zèle de La servir, m'a demandé cette

1. M^{me} DE SAINT-OUEN a publié pour la première fois cette lettre dans son ouvrage : *Œuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, de Bar, etc., précédées d'une notice historique*. Paris, 1825, in-8°, p. 446. Nous rectifions cette transcription défectueuse, reproduite par la marquise DES RÉAULX, *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*. Paris, 1895, in-8°; p. 409.

2. Stanislas avait transformé l'Académie créée par le duc Léopold à Nancy en 1699, puis installée à Lunéville en 1709, en une école pour une compagnie de quarante-huit cadets gentilshommes, partagés en quatre brigades, deux de Polonais et deux de Lorrains. « Notre dessein dans cet établissement », expliquait Leszczyński, dans une ordonnance du 30 décembre 1738, « a été de donner à notre patrie de Pologne et à nos États de Lorraine des marques essentielles de notre bienveillance, en faisant élever des sujets qui puissent rendre des services signalés à leur patrie, et par leurs conseils, et par leurs armes. » Pour être admis dans ce corps, il fallait justifier par titres, devant le conseil aulique, de plusieurs quartiers de noblesse, et être âgé de quinze à vingt ans. De l'École des cadets, licenciée à la mort du roi de Pologne, sortirent des officiers de valeur,

recommandation que je ne saurais lui refuser, par la connaissance que j'ai de sa capacité et par le plaisir que je ressens de l'inclination qui le porte à offrir ses services à Votre Majesté. J'espère donc qu'Elle agréera son zèle et en même temps les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 9 de février 1741.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

18

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Au bruit des armes victorieuses de Votre Majesté, la part que je prends à la gloire et à la conservation de votre personne est trop vive au fond de mon cœur pour se contenir en silence et pour ne vous pas faire mon compliment sur vos glorieux exploits⁽¹⁾, me flattant que vous êtes toujours persuadé de mes inviolables

dont plusieurs devaient se signaler en Allemagne, en Amérique, dans les guerres de la République et de l'Empire.

Pour plus amples détails, voir *Recueil des ordonnances de Lorraine*, t. VII, supplément, pp. 30-40. — Arthur BENOIT, *L'École des cadets-gentilshommes du roi de Pologne à Lunéville, 1738-1766*. Lunéville, 1867, in-8°.

1. Il s'agit de la bataille livrée le 10 avril 1741, près d'Ohlau, contre les Autrichiens, et connue sous le nom de victoire de Mollwitz. Si ce combat fut gagné par les Prussiens, il fut en réalité perdu par Frédéric II que le maréchal de Schwerin, inquiet sur le succès de la journée, avait décidé à s'éloigner. « Dès le premier choc, dit Voltaire (*Mémoires*), le roi, qui n'était pas accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim (*Oppeln*), à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. » Cette retraite valut sur le moment au monarque, qui d'ailleurs ne tarda guère à prendre amplement sa revanche, le surnom injurieux de « coureur de Mollwitz ».

sentiments pour tout ce qui vous intéresse, et de la parfaite amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 3 de mai 1741.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

19

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Rien ne saurait égaler la joie que j'ai ressentie en voyant par la lettre de Votre Majesté la manière tout obligeante dont Elle a bien voulu s'intéresser aux bons succès que le ciel a accordé à mes armes⁽¹⁾. Ces sentiments d'affection et les suffrages de Votre Majesté me paraissent trop flatteurs pour ne Lui en faire pas mes remerciements, et je vous prie de vouloir bien être persuadé de ma vive reconnaissance, comme aussi de la parfaite amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très bon frère et ami.

FÉDÉRIC.

Au camp de Mollwitz, ce 20^e mai 1741.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. — La minute aux Archives d'État de Berlin.

20

STANISLAS A FRÉDÉRIC II⁽²⁾

Stanislaus Dei gratia rex Poloniae, magnus dux Lithuaniae, Russiae, Prussiae, Mazoviae, Samogitiae, Kioviae,

1. Voir la lettre précédente.

2. Bien que ne rentrant pas dans le cadre de la correspondance, plus intime, que nous publions, cette pièce nous a paru assez intéressante pour prendre place dans ce recueil. On a là, en effet,

Volhyniæ, Podoliæ, Podlachiæ, Smolensciæ, Livoniæ, Severiæ et Czernichoviæ, dux Lotharingiæ et Barri, marchio Mussiponti et Nomenii, comes Valdemontii, Albimontii, Sarwerden et Salm, etc., etc., serenissimo et potentissimo Principi ac Domino Friderico, regi Borussiae, marggraviò Brandeburgensi, Sacri Romani Imperii archicamerario et principi electori, supremo Silesiæ duci, principi supremo Arausionensi, Novi Castri et Valengiae, nec non comitatus Glacencis, Geldriæ, Magdeburgi, Cleviæ, Juliaci, Montium, Stetini, Pomeraniæ, Cassubiorum, Vandalorum et Megapolis, nec non Crosnæ duci, burggraviò Norimbergensi, principi Halberstadii, Mindæ, Camini, Vandalii, Suerini, Raceburgi, Ost-Frisiæ et Mursii, comiti Hohenzolleriæ, Ruppini, Marcæ, Ravensbergi, Hohenstenii, Fecklenburgi, Suerini, Lingæ, Buræ et Leerdami, domino Ravenstenii, Rostochii, Stargardæ, Lauenburgi, Butoviæ, Arlayæ et Bredæ, etc., etc., salutem.

Serenissime et potentissime Princeps ac Domine, Frater et Amice noster clarissime. Cum summo omnium rerum moderatori et arbitro visum fuerit serenissimam et potentissimam principem conjugem nostram dilectissimam Dominam Catharinam, reginam Poloniæ, magnam ducissam Lithuaniam, Russiæ, Prussiæ, Mazoviæ, Samogitiæ, Kioviæ, Volhyniæ, Podoliæ, Podlachiæ, Smolensciæ, Livoniæ, Severiæ et Czernichoviæ, nec non ducissam Lotharingiæ et Barri, marchionissam Mussiponti et Nomenii, comitissam Valdemontii, Albimontii, Sarwerden et Salm, etc., etc., ex hac vita eripere et ad meliorem evocare, quæ postquam aliquot menses ex morbo elanguerat, decimo nono hujus mensis fati concessit, et Nos acerbissimo luctu oppletos reliquit, officii nostri esse duximus tristis hujus funeris Majestatem Vestram certiore facere, nulli dubitantes quin pro comperto Majestatis Vestræ in Nos, nostroque erga Majestatem Vestram studio, mœrori nostro condolitura sit Majestas Vestra (1). Deum optimum maxi-

au préambule près, le texte commun et jusqu'ici inédit de la notification, aux différentes cours de l'Europe, du décès de la reine de Pologne.

1. Catherine de Bnin, comtesse d'Opalenice-Opalenska ou Opa-

mum interim precamur, ut Nos tam gravi vulnere afflictos sustineat, utque a Majestate Vestra, domoque Ejus regia, sinistra quaëvis longissime avertat, et Eidem continuum rerum omnium prosperitatem largiatur. Dabantur in palatio nostro Lunevillano, die vicesimo secundo mensis martii anno Domini 1747.

Majestatis Vestræ bonus frater et amicus,
STANISLAUS REX.

Ad regem Borussizæ Fridericum.

LE DUC DE TENCZYN OSSOLINSKI.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

21

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Très haut, etc., La lettre que Votre Majesté Nous a écrite le 22^e de mars passé, pour Nous faire part du décès de la Reine, son épouse, Nous a été bien rendue (1).

Nous compatissons véritablement à la perte que vous venez de faire, et Nous partageons avec Votre Majesté la douleur qu'Elle en ressent à si juste titre, ne doutant point que Votre Majesté ne soit persuadée de la sincérité de ces sentiments aussi bien que de ceux, pleins d'amitié et de considération, que Nous aurons toujours pour Elle. Sur ce, Nous prions Dieu de vous tenir, très haut, etc.

Écrit à Berlin, ce 11^e d'avril 1747.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

linska, qui avait épousé Stanislas, alors palatin de Posnanie, en 1698, était née le 5 novembre 1680. Peu après son arrivée en Lorraine, la reine de Pologne avait été atteinte d'hydropisie et, six ou sept mois avant son décès, elle avait presque complètement perdu la raison. Elle était morte à Lunéville, à cinq heures et demie du soir, et l'on venait de l'inhumer la veille, 21 mars, à Nancy, dans le caveau royal de Notre-Dame de Bonsecours.

1. Voir la lettre 20.

22

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les sentiments de justice et d'équité dont Votre Majesté fait profession, m'autorisent à Lui recommander la prétention légitime que le grenadier de mes Gardes, Hauberdon, natif de Lorraine, forme à la charge de sa mère et de son frère aîné, auxquels il a prêté les arrhes de son enrôlement montant à 700 livres de France, sous la condition expresse que si le capital et les intérêts ne lui étaient pas remboursés au bout de quatre ans, le bien paternel qu'on lui avait assigné pour la sûreté de ladite somme, lui appartiendra en propriété, ainsi que Votre Majesté pourra le voir plus en détail par la requête ci-jointe en copie dudit grenadier⁽¹⁾.

Comme il s'est écoulé quinze ans sans qu'il ait pu rien tirer jusqu'ici, ni du capital, ni des intérêts, sa demande me paraît si juste à tous égards, que j'ai lieu de me persuader qu'indépendamment de mon intercession, Votre Majesté trouvera chez Elle des motifs plus que suffisants pour La porter à faire la grâce au suppliant d'ordonner qu'il soit entièrement satisfait. Je saisirai de mon côté avec empressement les occasions qui pourront se présenter pour Lui en marquer ma reconnaissance, aussi bien que la parfaite considération avec laquelle je suis, etc.⁽²⁾.

Berlin, 1^{er} février 1751.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

23

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, J'aurais répondu plus tôt à la lettre que Votre Majesté s'est donné la peine de m'écrire le 1^{er} février⁽³⁾, s'il ne m'avait fallu du temps pour prendre

-
1. Cette pièce ne s'est pas retrouvée.
 2. Sur cette affaire, cf. les lettres 23 à 26, 36 et 37.
 3. Voir la lettre 22.

des informations touchant l'affaire qu'Elle s'est fait un plaisir de me recommander. Ne trouvant rien de si juste que la prétention du grenadier des Gardes de Votre Majesté, Hauberdon, j'étais sur le point de faire contraindre sa mère et son frère aîné ou à lui rembourser le capital et les intérêts des arrhes de son engagement montant à la somme de 700 livres au cours de France, ou à lui céder le bien paternel qui lui a été assigné pour la sûreté de cette somme. Mais, sur le point d'agir, j'ai été informé que le lieu d'Albus, auprès de Blâmont, où est situé le bien que j'allais donner ordre de saisir, appartient à la France, ainsi que plusieurs autres de tout temps enclavés dans nos États⁽¹⁾. Dans cette conjoncture, j'ai écrit à M. de Creil, intendant de Metz⁽²⁾, dans le département duquel est le village d'Albus, et je l'ai prié de prendre en main les intérêts d'Hauberdon et de lui faire rendre incessamment la justice qu'il mérite. Je ne doute point qu'il ne réponde à mes désirs avec autant d'empressement que j'en avais d'obliger Votre Majesté en une chose si légitime et qui m'a fait voir avec plaisir combien Elle s'affectionne à tous ceux qui ont l'honneur de La servir. Tout ce que je vois en Votre Majesté contribue à augmenter la haute estime que j'ai de ses vertus, et la parfaite considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, ce 10 mars 1751.

A Sa Majesté le Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

1. Blâmont (chef-lieu de canton, arrondissement de Lunéville) était alors chef-lieu d'une prévôté qui fut précisément érigée en bailliage royal au mois de juin suivant. Cette localité est désignée dans d'anciennes chartes sous le nom d'*Albus mons*. Quant au « lieu d'Albus », qu'un peu plus loin Stanislas qualifie de « village », il ne figure dans aucune nomenclature topographique et il nous a été impossible de l'identifier. Ce n'était tout au plus qu'une cense située non loin de Blâmont, en sol évêchois.

2. Le marquis de Creil-Bournezeau, conseiller d'État ordinaire, occupa avec honneur cette place importante de 1721 à 1754.

24

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Je n'ai point perdu de vue l'affaire de Nicolas Hauberdon, grenadier des Gardes de Votre Majesté (1). Ayant fait écrire par mon chancelier, le sieur de La Galaizière, au sieur de Creil, intendant de Metz, pour avoir à cet égard les informations nécessaires, j'ai eu la satisfaction d'apprendre que ce Nicolas Hauberdon peut recouvrer aisément les 700 livres de son engagement, qu'il avait prêtées à sa mère. La lettre de l'intendant de Metz, dont je joins ici copie, et l'acte qu'il a envoyé en même temps et que je joins ici pareillement (2), tel qu'il a été fait à Lorquin (3), achèvera de convaincre Votre Majesté de mon empressement à La satisfaire. Je souhaite avoir souvent des occasions de Lui marquer la parfaite considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, ce 5^e avril 1751.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

25

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les soins obligeants que Votre Majesté a bien voulu prendre en faveur du grenadier Hauberdon de mon Régiment-Gardes, et du succès desquels il Lui a plu de m'informer par ses lettres du 10^e mars passé

1. Cf. lettres 22 et 23.

2. Ces pièces ne se sont pas retrouvées.

3. En allemand *Lærchingen*, bourg des Trois-Évêchés, bailliage de Vic. Aujourd'hui Lorraine allemande, et avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe).

et du 5^e du mois courant⁽¹⁾, m'engagent à Lui en témoigner ma reconnaissance.

Comme par les bons offices que Votre Majesté a eu la bonté d'employer dans cette affaire, Elle m'a donné un nouveau gage de son amitié pour moi, je La prie d'être persuadée que je compterai parmi les moments les plus agréables de mon règne, ceux où je pourrai convaincre Votre Majesté de mon empressement à cultiver une amitié qui m'est si chère, et à Lui marquer, par des preuves essentielles, les sentiments de considération avec lesquels je ne cesserai point d'être, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

FÉDÉRIC R.

A Berlin, ce 19^e avril 1751.

A Sa Majesté le roi Stanislas de Pologne.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. — La minute aux Archives d'État de Berlin.

26

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Je m'étais flatté que depuis les ordres que Votre Majesté a eu la bonté de donner en faveur du grenadier de mes Gardes, Hauberdon, au sujet de sa préention en Lorraine, on n'aurait pas tardé à lui rendre prompte et bonne justice. Il s'y est attendu avec d'autant plus de confiance que l'intendant de Metz a non seulement trouvé rien à redire à la demande du suppliant, mais qu'il a marqué encore que les biens de la famille de celui-ci étaient suffisants pour le satisfaire⁽²⁾. Cependant les espérances dudit Hauberdon n'ayant point été réalisées jusqu'ici à cet égard, je compte trop sur l'amitié de Votre Majesté pour penser qu'Elle voudra bien continuer à le protéger dans une affaire qui, par un seul mot de sa part,

1. Voir les lettres 23 et 24.

2. Cf. lettres 22 à 25.

ne manquera pas d'être terminée aussitôt. J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite, etc.

A Berlin, ce 1^{er} de février 1752.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Le désir infini de me rappeler à votre souvenir, et l'occasion que je saisis avec empressement du départ de M. l'ambassadeur de Malte auprès de Votre Majesté (1), concourent à vous renouveler les sentiments de ma plus parfaite amitié. Je les ai toujours gravés au fond de mon cœur, et ressentis vivement à vos glorieux événements auxquels j'ai toujours pris plus de part que personne, par le bonheur que j'ai eu de connaître personnellement votre suprême mérite. Ce précieux moment m'est toujours trop présent pour que l'absence et la longue durée des temps puissent jamais m'en faire oublier la douceur et cette sensible satisfaction que je fais consister à

1. Louis-Gabriel de Froulay (1694-1766), connu sous le nom de bailli de Froulay, grand-croix et commandeur de l'Ordre de Malte, ambassadeur extraordinaire de la Religion en France depuis 1741, était alors sur le point de partir pour Berlin, afin d'y négocier la restitution de six ou sept commanderies que l'Ordre possédait en Silésie et dont Frédéric avait disposé lorsqu'il s'était emparé de cette province. « Voilà le véritable objet du voyage de M. de Froulay », note le duc DE LUYNES; « mais il sera dit seulement que l'Ordre ayant des commanderies dans les États du roi de Prusse, envoie lui demander sa protection et lui rendre une espèce d'hommage. » (*Mémoires*, t. XII, pp. 340-341.) Le 8 juillet précédent, Frédéric II avait écrit au lord maréchal d'Écosse à Paris : « Quant au bailli de Froulay, je verrai toujours mieux qu'en venant à ma cour de la part de l'Ordre de Malte, il ne prenne d'autre caractère que celui de ministre plénipotentiaire, celui d'ambassadeur ayant trop de gênant et d'embarrassant à tous égards. » (*Politische Correspondenz*, n° 5518; t. IX, p. 158.)

vous assurer de l'inviolable attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère.

STANISLAS ROY.

Le 15 d'août 1752, à Lunéville.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Quoique ce ne soit pas le commandeur de Froulé⁽¹⁾, mais le baron Chefer⁽²⁾ qui m'a rendu la lettre de Votre Majesté, elle ne m'en a pas fait moins de plaisir. Je vois que vous vous rappelez ces moments qui me sont toujours précieux, où j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg soutenir l'adversité avec un cœur plus grand et plus ferme que n'en déployait votre rival, qui n'avait pour lui que la fortune. J'ai été témoin de ce que peut la vertu sur le cœur des hommes, et j'ai vu cette cour de Polonais que rassemblait à Kœnigsberg, non pas la force, non pas l'espérance, mais l'amour pour le meilleur des rois et pour le plus généreux des citoyens qu'ait

1. Voir la lettre 27. Retenu par le mauvais état de sa santé, le bailli de *Froulay* s'était cru obligé de différer son départ pour Berlin, départ déjà précédemment retardé. Cf. duc DE LUYNES, *loc. cit.*

2. Le baron Charles-Frédéric Scheffer, ambassadeur de Suède à Paris depuis 1744 et qui venait d'être remplacé à ce poste par son frère cadet, le baron Ulric. Le 18 août, il avait pris congé de Louis XV et, en septembre, était reparti pour Stockholm où l'attendait un siège de sénateur. (*Ibid.*, t. XII, pp. 112-113.) Scheffer s'arrêta quelque temps à Berlin et eut avec Frédéric II plusieurs entretiens. La veille même du jour où le roi de Prusse accusait à Stanislas réception de sa lettre, le diplomate suédois venait de terminer un mémoire secret sur la situation des affaires en France, dont Frédéric le remerciait dès le 27. (Cf. *Politische Correspondenz*, n° 5 607; t. IX, p. 219.)

eu cette République. Puissiez-vous vivre longtemps heureux à Lunéville et jouir de toutes les bénédictions que les Lorrains vous doivent pour vos bienfaits, également porté à faire du bien aux hommes de quelque nation et de quelque qualité qu'ils soient ! Puissiez-vous en recueillir toutes les récompenses ! Pour moi dont le style, peut-être trop libre, ne s'assujettit [que] rarement à l'étiquette des chancelleries, je vous dirai naïvement que je vous aime de tout mon cœur, et que j'estime bien autrement dans Votre Majesté l'homme bienfaisant que le roi. Pardonnez-moi ces écarts qui partent de l'enthousiasme que m'inspirent d'aussi belles qualités, et soyez persuadé, tout roi que vous êtes, que les plus grands intérêts ne m'auraient pas fait tenir ce langage, si ce n'était pas la vérité qui parlât ainsi dans mon cœur. Ce sont des sentiments qui m'attacheront toujours à vous, étant bien sincèrement de Votre Majesté le bon frère.

FÉDÉRIC.

A Potsdam, ce 26 de septembre 1752.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. Aut. (1).

29

FÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Rien ne m'aurait pu faire plus de plaisir que la lettre que je viens de recevoir de la part de Votre Majesté par le bailli de Froullay (2). Elle est remplie

1. Cette lettre a été publiée dans la *Politische Correspondenz* (n° 5606; t. IX, p. 218), d'après une copie du cabinet de la chancellerie de Berlin.

2. Enfin rétabli, Froullay avait été admis en audience de congé par Louis XV le 24 avril précédent. Il était arrivé dans la capitale prussienne le 13 juin et avait été reçu par le roi le 17. Outre la lettre de Stanislas, qui ne s'est pas retrouvée à Berlin, Froullay était porteur d'une lettre du roi de France, à laquelle Frédéric avait répondu le 28. Cf. duc DE LUYNES, *op. cit.*, t. XII, p. 422. *Politische Correspondenz*, nos 5917, 5919 et 5939; t. IX, pages 444, 445 et 460.

de tant d'expressions obligeantes, que je ne saurais assez marquer à Votre Majesté combien j'ai été pénétré des sentiments d'amitié qu'Elle a bien voulu me renouveler en cette occasion. Je La prie d'être persuadée de la sincérité de ceux que j'aurai toujours pour Elle, aussi bien que de l'attachement inviolable avec lequel je ne cesserai d'être, etc.

FÉDÉRIC.

Berlin, 29 juin 1753.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin. Cf. *Politische Correspondenz*, n° 5940; t. IX, p. 461.

30

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, L'estime dont vous honorez M. de Maupertuis, m'a fait désirer sa connaissance et m'a procuré la satisfaction de voir un homme plein de mérite et éclatant par celui de son attachement à votre personne, mérite dont je me pique particulièrement (1). Je saisis cette occasion pour vous en renouveler les assurances, ayant prié M. Maupertuis de suppléer de bouche au défaut de la plume qui ne saurait assez exprimer les sentiments de mon cœur. Je me donne en même temps la liberté de vous envoyer les plans des ouvrages que j'ai fait construire, ayant employé les moments tranquilles dont je jouis, à dissiper l'oisiveté. Je m'expose à vous les présenter, sachant que vous êtes le suprême juge de tous les arts (2). Mais je ne

1. Sur le passage de Maupertuis à Lunéville en 1753 et son entrevue avec Stanislas en 1754, voir notre Introduction.

2. « Les deux premiers volumes du *Recueil grand atlas des bâtiments et édifices de Stanislas*, gravés à Paris par François, paraissaient depuis 1752 par les soins de M. Héré dont le nom a été donné à la collection entière. Sa Majesté Polonoise les avait envoyés au roi de Prusse... », rapporte DURIVAL, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 216. Voici le titre exact de ces deux volumes, contenant 79 planches : *Recueil des plans*,

saurais me refuser le plaisir d'espérer que, quand vous y jetterez un coup d'œil, vous vous ressouviendrez de celui qui est, de tout son cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très affectionné ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 15 de juin 1754.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

élévations et coupes, tant géométrales qu'en perspective, des châteaux, jardins et dépendances que le Roy de Pologne occupe en Lorraine, y compris les bâtimens qu'il a fait élever, ainsi que les changemens considérables, les décorations et autres enrichissemens qu'il a fait faire à ceux qui étoient déjà construits. Le tout dirigé et dédié à Sa Majesté par M. Héré, son premier architecte. A Paris, chez François, graveur, s. d. — A lire le passage ci-dessus de Durival, on pourrait croire que le troisième atlas de ce recueil magnifique, atlas intitulé : *Plans et élévations de la Place royale de Nancy et des autres édifices qui l'environnent, bâtie par les ordres du roy de Pologne, duc de Lorraine.* Dédiés au Roy de France par Héré, premier architecte de Sa Majesté Polonoise (MDCCLIII, à Paris, chez François, graveur, 16 planches), que ce troisième atlas, disons-nous, n'était pas encore paru au mois de juin 1754. En réalité, les tomes précédents étaient, comme l'atteste un prospectus extrait des *Mémoires de Trévoux*, à la disposition du public en janvier 1752, moins la planche représentant le tombeau de la reine de Pologne, qui, annoncée dès cette époque, fut seulement tirée en 1756 pour être placée à la fin du deuxième volume. Quant au troisième album, il ne fut nullement postdaté. En décembre 1753, les mêmes *Mémoires de Trévoux* le décrivent avec complaisance. Comme il est consacré à l'œuvre principale de Héré, qu'il reproduit les constructions dont Stanislas avait lieu d'être le plus fier, il est bien peu probable que ce prince ait négligé de le joindre aux autres. Malgré la phrase quelque peu ambiguë de Durival, nous sommes au contraire persuadé que c'est l'ouvrage complet qui fut offert à Frédéric II.

Quoi qu'il en soit, cet envoi dut être bien reçu par le roi de Prusse. Frédéric, qui fut le créateur de Sans-Souci, qui décora d'édifices divers Berlin et Potsdam, avait, en effet, formé, pour y puiser des inspirations, une volumineuse collection de documents architecturaux, où se trouvait groupé tout ce que chaque peuple offrait de chefs-d'œuvre, depuis la grande époque de la Grèce jusqu'à la période contemporaine.

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

A Potsdam, ce 2 juillet 1754.

Monsieur mon Frère, Rien ne pouvait me rendre le retour de M. Maupertuis plus agréable que la lettre dont Votre Majesté a bien voulu le charger pour moi (1). L'estime que j'ai conçue pour votre personne, lorsque j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg et Berlin, ne finira qu'avec ma vie, et il m'est bien doux de voir que Votre Majesté ne m'a pas oublié. Je La remercie de tout mon cœur du livre de plans qu'Elle a bien voulu m'envoyer ; les grandes choses qu'Elle exécute avec peu de moyens en Lorraine, doivent faire regretter à jamais à tous les bons Polonais la perte d'un prince qui aurait fait leur bonheur. Votre Majesté donne en Lorraine l'exemple à tous les rois de ce qu'ils devraient faire. Elle rend les Lorrains heureux, et c'est là le seul métier des souverains. Je La prie d'être persuadée que je L'aime autant que je L'admire, et que je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus distingués, de Votre Majesté le bon frère et très affectueux ami.

FEDERIC.

D'après la copie du Journal manuscrit de Nicolas Durival(2).

1. Voir la lettre précédente.

2. Ms. n° 863 de la Bibliothèque publique de Nancy, vol. III, fol. 94 (août 1754). Cf. *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 216. — M^{me} DE SAINT-OUEN paraît comprendre cette lettre au nombre des pièces dont la Bibliothèque de Nancy possède les originaux (*op. cit.*, pp. 424 et 447). Jamais la réponse de Frédéric II n'a enrichi la collection d'autographes de ce dépôt, et il est évident que M^{me} de Saint-Ouen n'en a connu le texte, — la note dont elle accompagne sa transcription le démontre d'ailleurs, — que par la *Description de la Lorraine et du Barrois*. Cf. M^{ise} DES RÉAULX, *op. cit.*, p. 409.

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Le nommé Jean-Adam Klein, quittant avec sa famille la Lorraine, il y a seize ans, pour s'établir dans mes États (1), sa femme Anne-Élisabeth Uterin, native de Schalbach, village qui dépend du bailliage de Finstinge (2), y laissa la portion de son héritage paternel entre les mains de sa mère, Marguerite Sisone, à condition de la lui faire tenir au lieu de son établissement futur. Cette condition cependant n'a pas été remplie jusqu'ici, et depuis six ans sa mère n'a plus donné aucune de ses nouvelles, apparemment parce qu'elle n'est plus en vie.

Dans ces circonstances, ledit Klein et sa femme ont été contraints de recourir à ma protection, et comme je ne saurais me dispenser de la leur accorder, Votre Majesté permettra que j'aie l'honneur de recommander à son amour pour la justice les intérêts de ces suppliants, La priant de donner les ordres nécessaires pour qu'on leur délivre sans difficulté l'héritage en question, ainsi que celui qui pourra leur être échu en cas de mort de la Marguerite Sisone, leur mère, qu'ils font monter ensemble à la somme de 163 écus (3).

Votre Majesté peut s'attendre à une parfaite réciprocité de ma part dans des cas semblables, et être persuadée des sentiments de considération les plus parfaits avec lesquels je suis, etc.

A Berlin, ce 23 d'août 1756.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

1. Dans l'été de 1740, de nombreux sujets du roi de Pologne, réduits à la misère par la surcharge des impôts, commencèrent à passer à l'étranger. Ces émigrants, presque tous habitants de la Lorraine allemande, gagnaient de préférence la Hongrie ou la Toscane.

2. Schalbach, aujourd'hui Lorraine allemande, et avant 1871 commune du canton de Fénétrange. Rappelons que *Finstingen* est le nom allemand de Fénétrange.

3. Sur la suite de cette affaire, voir les lettres 33, 38 et 39.

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, J'ai reçu la lettre que Votre Majesté s'est donné la peine de m'écrire le 23 août dernier, touchant une portion d'héritage paternel qu'Anne-Élisabeth Uterin, femme de Jean-Adam Klein, expose avoir laissé, en quittant la Lorraine, entre les mains de Marguerite Sisone, sa mère, et pour le recouvrement de laquelle ledit Jean-Adam Klein, devenu sujet de Votre Majesté, a réclamé sa protection auprès de moi⁽¹⁾. Pour répondre à ce que désire Votre Majesté, j'ai ordonné à un de mes officiers royaux d'entendre, sur l'objet de cette répétition, Marguerite Sisone elle-même, encore vivante. Elle a déclaré formellement qu'Anne-Élisabeth sa fille, ni son mari, ne lui avaient confié en partant aucune portion de succession et que leur prétention à cet égard n'avait nul fondement. D'un autre côté, j'ai fait vérifier que cette veuve caduque ne jouit d'aucun bien, ni revenu, et que, dans son indigence, elle ne subsiste que par les secours qu'elle reçoit de ses autres enfants, ce qui détruit l'espoir d'une succession future sur laquelle Jean-Adam Klein, son gendre, paraît jeter les yeux. D'ailleurs, quand même il y aurait quelque chose à espérer après le décès de cette veuve, ce qui n'est pas, les créanciers que ledit Klein a laissés en grand nombre dans ce pays-ci, ne manqueraient pas de faire saisir tout ce qui pourrait lui advenir.

Je prie Votre Majesté d'être persuadée de l'attention que je donnerai toujours à tout ce qui pourra me venir de sa part, ainsi que des sentiments de considération les plus parfaits avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, ce 16 octobre 1756.

Au Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

1. Voir la lettre précédente.

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Dans l'espérance où je suis que les puissances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui se rallume de plus en plus, voudront bien concourir mutuellement à l'éteindre, je me donne la liberté d'offrir à Votre Majesté ma ville de Nancy, comme une des villes la plus propre à la tenue d'un congrès, la plus capable de contenir un grand nombre de personnes, et, par sa situation, la plus à portée des puissances intéressées au grand ouvrage de la paix. Je me flatte que le Roi mon gendre à qui je vais faire aujourd'hui la même proposition, voudra bien y donner les mains⁽¹⁾, et je désire passionné-

1. En réalité, Louis XV avait été le premier informé de ce projet. M. de Lucé, ministre de France à Lunéville, ayant, dès le 20 décembre précédent, fait part à Versailles du désir de Stanislas, Choiseul lui avait répondu, le 1^{er} janvier 1760 : « S'il se tenait un congrès, j'aurais un vrai plaisir de pouvoir procurer à la ville de Nancy l'avantage d'être le siège de l'assemblée, puisque ce serait faire chose agréable au roi de Pologne. Mais il n'y a guère d'apparence que nos ennemis veuillent consentir au choix d'une ville qui est sous la domination de la France. Cependant, lorsqu'il sera question de déterminer le lieu de l'assemblée, je verrai s'il est possible d'exécuter l'idée du roi de Pologne, et, si cela est praticable, j'emploierai tous mes efforts pour faire accorder la préférence à la ville de Nancy... » Au reçu de cette autorisation tacite, Stanislas avait sur-le-champ écrit au roi d'Angleterre. « Ce qui prouve, M^{gr}, l'activité que Sa Majesté Polonoise met à cette affaire », expliquait le 7 janvier M. de Lucé à Choiseul, « c'est qu'Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'Elle écrirait de même au roi de Prusse, au cas que vous jugiez que cette démarche fût nécessaire. Elle a ajouté qu'Elle comptait aussi sur l'amitié de ce prince pour présumer qu'il ne s'éloignerait pas d'acquiescer à une pareille proposition. » Après avoir pris connaissance de la lettre envoyée par Stanislas à George II, le secrétaire d'État des Affaires étrangères avait enfin répliqué : « Je ne vois aucun inconvénient à ce que ce prince écrive au roi de Prusse sur le même sujet. Mais s'il fait cette démarche, il me paraît nécessaire qu'il écrive de même à l'Impératrice-reine qui, sans cela, pourrait croire qu'on la néglige,

ment, pour l'honneur de ma capitale, qu'elle puisse servir de monument à la prospérité d'une paix si utile et si nécessaire même dans les calamités où tant de peuples se trouvent réduits. Je suis, avec les sentiments de l'amitié la plus distinguée, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 20 janvier 1760 (1).

D'après une expédition des Archives d'État de Berlin et une copie du Dépôt des Affaires étrangères à Paris. Cf. *Politische Correspondenz*, n° 11 820; t. XIX, p. 81.

et qui d'ailleurs, comme partie belligérante à l'égard du roi de Prusse et principalement alliée de la France, mérite cette attention de la part de Sa Majesté Polonoise. » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Lorraine*, vol. 144, fol. 179 et sq.)

1. C'est le 19 janvier que Stanislas avait arrêté la teneur de cette lettre qui, de même que la lettre destinée à Marie-Thérèse, fut datée du lendemain. Le 31 janvier, aussi, sur le conseil de son gendre, Leszczyński écrira en termes absolument identiques à la Tsarine, au roi de Suède et à l'Électeur-roi. L'abbé Proyart a le premier publié, mais avec quelques inexactitudes, ce texte commun, dans son *Histoire de Stanislas I^{er}, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*. Lyon, 1784, 2 vol. in-12; t. II, p. 170. Au contraire de ce que laisserait supposer le silence de cet auteur, plus spontanée, la lettre adressée à George II différerait sensiblement. Il est intéressant de rapprocher cette pièce, jusqu'ici inédite, de la lettre-circulaire envoyée aux cinq autres souverains: « Monsieur mon Frère, Dans l'espérance où je suis que les puissances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui s'enflamme de plus en plus, voudront bientôt concourir mutuellement à l'éteindre, je me donne la liberté de vous offrir pour le congrès ma ville de Nancy dont la situation, par sa proximité aux États intéressés à ce grand ouvrage, me paraît très favorable, ayant d'ailleurs toutes les commodités pour contenir une grande assemblée. Je présume que cette proposition que je fais aussi au Roi mon gendre, lui sera agréable comme à Votre Majesté. Je vous assure que je serai très ravi que ma capitale puisse servir de glorieux monument à la postérité, du rétablissement de la concorde et de la tranquillité si désirée de toute l'Europe. » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Ibid.*, fol. 220.)

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de Votre Majesté⁽¹⁾. Je ne refuserais certainement pas l'offre qu'Elle me fait de sa ville de Nancy pour l'assemblée d'un congrès de paix, si cela ne dépendait que de moi. Toutes les négociations qui se feraient sous ses auspices ne pourraient prendre qu'un tour favorable et heureux. Mais Votre Majesté saura peut-être à présent que tout le monde n'a pas des sentiments aussi pacifiques que les siens. Les cours de Vienne et de Russie ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures que le roi d'Angleterre et moi nous leur avons proposées, et il y a apparence qu'ils⁽²⁾ entraîneront le roi de France à la continuation de la guerre, dont eux seuls se promettent tous les avantages. Au moins seront-ils les seules causes de l'effusion de sang à laquelle leur refus donnera lieu. Je n'en aurai pas moins de reconnaissance des offres que Votre Majesté me fait. Si les souverains avaient tous son humanité, sa bonté et sa justice, le monde ne serait point exposé, comme il l'est, à la désolation, le ravage, le meurtre et les incendies.

Je suis, avec des sentiments de la plus haute estime et de l'amitié la plus sincère, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

FÉDÉRIC.

A Freyberg, ce 10 de février 1760⁽³⁾.

D'après une copie des papiers de Stanislas conservés au Musée historique lorrain, à Nancy. Cf. *Politische Correspondenz*, n° 11 820; t. XIX, p. 82.

1. Voir la lettre précédente.

2. *Sic*.

3. La proposition de Stanislas n'était parvenue à Frédéric II que ce même jour 10 février, par le canal du ministre de France à Berlin. Le roi de Prusse écrit, à cette date, à son représentant à Londres, le baron de Knyphausen : « C'est contre toute attente

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère.

Nous n'avons point perdu de vue l'affaire du nommé

que je viens de recevoir une lettre du roi de Pologne Stanislas, dans laquelle il me parle de la paix avec la France, contre tout ce que j'aurais attendu de sa part. Je n'ai point voulu manquer de vous communiquer incessamment, à la suite de cette dépêche, la copie de cette lettre avec la réponse que je lui ai faite d'abord, dans l'intention que vous en communiquiez au plus tôt avec le chevalier de Pitt et avec ces autres ministres anglais qu'il trouvera convenable, pour me marquer au plus tôt mieux leur sentiment sur tout ce qui fait le sujet de cette lettre, tout comme la réponse que j'y ai faite. » (*Politische Correspondenz*, n° 11 821 ; t. XIX, p. 82.) Voir aussi le compte-rendu secret que l'envoyé anglais Mitchell adressait de Freiberg, le 12 février, au secrétaire d'Etat Holdernesse, après un entretien qu'il avait eu avec Frédéric II et au cours duquel le prince lui avait parlé de la demande de Stanislas. (*Ibid.*, n° 11 827 ; t. XIX, p. 88.) Leszczyński ayant fait passer sa lettre à George II par l'intermédiaire du comte d'Affry, ambassadeur de Louis XV dans les Pays-Bas, le chargé d'affaires prussien à La Haye, Von der Hellen, en avait averti Frédéric dans un rapport du 2 février. « Je vous sais gré au reste, lui répondait son maître le 11 du même mois, des nouvelles que vous m'avez marquées au sujet de la lettre écrite du roi Stanislas de Pologne au roi d'Angleterre. » (*Ibid.*, n° 11 822 ; t. XIX, pp. 82-83.) Voici enfin comment, le 12 mars, dans une nouvelle missive à Knyphausen, Frédéric II s'expliquait sur les termes de sa lettre à Leszczyński : « J'ai reçu, par le courrier que vous m'avez dépêché, vos rapports du 26 et du 29 février dernier. Si le ministère anglais n'a pas tout à fait applaudi à l'endroit de ma réponse au roi Stanislas, où je dis que les deux cours impériales avaient refusé le congrès, il faut considérer que, dans le temps que j'écrivais ma susdite lettre, tous mes avis étaient que ces deux cours ne voulaient point adopter la proposition qui leur avait été faite de paix et de congrès ; que ces avis furent assez confirmés par la réponse indécente que la cour de Pétersbourg avait fait remettre à ce temps à M. Keith (le ministre

Nicolas Hauberdon, l'un des grenadiers des Gardes de Votre Majesté, qu'Elle Nous recommanda par une de ses lettres en 1751, à dessein de lui faire restituer une somme de 700 livres qu'il avait prêtée à Madeleine Stenier, sa mère⁽¹⁾.

Le soin que Nous eûmes de lui faire rendre justice, en-

anglais auprès de la Tsarine), et qu'au surplus cette réponse à la déclaration ne nous a pas été rendue jusqu'à ce moment-ci; et que nous n'avons d'autre indice de la recevoir encore que par ce que le comte d'Affry nous en a dit discursivement. Au reste, ma réponse n'a été faite qu'au roi Stanislas dont la connaissance personnelle que j'ai de lui, ne me fait pas douter un moment qu'il en fera jamais un mauvais usage. » (*Ibid.*, n° 11904; t. XIX, pp. 164-165.)

La réponse de George II à Stanislas est datée de Saint-James 8 février 1760; celle d'Auguste III, de Varsovie 23 février; celle d'Adolphe-Frédéric, de Stockholm 12 mars; et celle de Marie-Thérèse, de Vienne 2 avril. (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Lorraine*, vol. 144, fol. 227 et sq.) Proyart a publié ces différentes lettres ainsi que celles de Frédéric II à Stanislas (*op. cit.*, t. II, pp. 171-175). Nous relevons dans ces transcriptions plusieurs inexactitudes de détails et d'assez importantes lacunes en ce qui concerne la lettre de l'Électeur-roi, dont il faut ainsi reconstituer la fin, relative à la ville de Leipzig : « Le concours d'un grand nombre de ministres et d'étrangers pourrait, en attendant qu'on lui procure un autre dédommagement, la soulager un peu, et d'ailleurs les cours de Pétersbourg et de Vienne y ont aussi consenti. L'amitié que Votre Majesté m'a toujours témoignée et les sentiments d'humanité qui composent le fonds de son caractère, me font espérer qu'Elle voudra bien agréer ma proposition. Je ne l'ai faite que dans la vue d'obliger nos alliés et dans l'intention de procurer quelque soulagement à une ville qui gémit sous l'oppression la plus cruelle et la plus inouïe. » Nous n'avons pas trouvé trace d'une réponse directe d'Élisabeth de Russie.

On sait que ce congrès, pour lequel on mit également en avant les noms de Bréda et d'Augsbourg, ne s'ouvrit que le 31 décembre 1762, à Hubertsbourg, pour aboutir à deux traités : celui de Paris, concernant la paix entre l'Angleterre d'une part, la France et l'Autriche de l'autre; et celui d'Hubertsbourg, signé entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe (10 et 15 février 1763).

1. Voir les lettres 22 à 26.

gagea ledit Hauberdon à confier ses intérêts par procuration à Nicolas Mansuy, son tuteur, résidant au village de Lorquin. Aujourd'hui ce tuteur Nous marque avoir besoin pour le soutien des droits de son pupille, d'une assurance qu'il vit encore, et il demande une attestation des officiers de l'état-major du régiment où il a servi jusqu'à présent. N'ayant rien tant à cœur que de contribuer au bien de tous ceux en qui Votre Majesté s'intéresse, Nous prenons la liberté de Nous adresser directement à Elle et de La prier d'ordonner que cette attestation Nous soit envoyée.

Après l'attention qu'Elle donne au moindre de ses sujets, Nous ne pouvons rien négliger de tout ce qu'Elle désire pour leur avantage, et Nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère, en sa sainte et digne garde. Fait à Commercy, ce 22 août 1763 (1).

Le bon frère :

STANISLAS Roy.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

37

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Très haut, etc., Il n'y a rien de plus généreux que la manière obligeante dont Votre Majesté a bien voulu se souvenir de notre intercession de 1751, en faveur de Nicolas Hauberdon, grenadier du premier bataillon de nos Gardes (2). Nous y reconnaissons d'un côté ces grands sentiments d'humanité que Nous avons toujours admirés en Votre Majesté ; et Nous y trouvons de l'autre une nouvelle marque bien agréable de l'amitié qu'Elle Nous a conservée et qui Nous est toujours infiniment précieuse. Mais Nous regrettons que le susdit Hauberdon ne peut plus profiter

1. Stanislas séjournait à Commercy depuis le début de juillet. Il en repartira le 3 septembre.

2. Voir la lettre précédente.

des gracieuses intentions où Votre Majesté est à son égard. Il est mort sans héritiers, de ses blessures, à Czaslau, en Bohême, au mois de juillet 1757, et pour en mieux constater la vérité, Nous en avons fait dresser l'extrait mortuaire ci-joint en bonne et due forme.

Nous ne sommes cependant pas moins obligé à Votre Majesté de l'attention qu'Elle a bien voulu prêter à notre intercession, et Nous ne manquerons jamais d'en user avec une parfaite réciprocité dans toutes les occasions qui se présenteront. En attendant, Votre Majesté peut être très persuadée qu'on ne saurait rien ajouter aux sentiments de considération et d'amitié que Nous Lui portons; et que c'est de bien bon cœur que Nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, etc.

Berlin, ce 14 d'octobre 1763.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

38

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Votre Majesté se rappellera peut-être que je m'intéressai, il y a quelques années, auprès d'Elle pour une femme domiciliée dans mes États, nommée Anne-Elisabeth Uterin, qui sollicitait le payement d'une somme de 163 écus 52 qui lui était échue de la succession de son père, mort à Schalbach, village dépendant du bailliage de Fingstinnen⁽¹⁾. Elle avait, en quittant la Lorraine pour s'établir avec le nommé Klein, son mari, en Prusse, laissé cette somme en dépôt à Marguerite Sisone, sa mère. Mais n'ayant depuis reçu aucune nouvelle de celle-ci, elle implora ma protection et je crus devoir en conséquence recommander ses intérêts aux bontés de Votre Majesté par ma lettre du 23 d'août 1756. Je suis persuadé qu'elle n'aurait pas manqué d'en ressentir les heureux effets, si la difficulté des correspondances particulières dans

1. Lire *Finstingen*, Fénétrange. — Cf. lettres 32 et 33.

les troubles survenus immédiatement après⁽¹⁾, lui avaient permis de faire pour cet effet les démarches nécessaires du fond du royaume où elle se trouvait. Je vois par une requête qu'elle vient de me présenter, qu'elle est encore privée de la susdite portion de son héritage, et que cette perte est d'autant plus triste pour elle, que la mort de son mari vient de la plonger dans la dernière indigence avec une famille de sept enfants. Le tableau de sa misère qui vient de m'être fait, m'engage de prier Votre Majesté de nouveau, avec une entière confiance, d'ordonner qu'on lui délivre, sans plus de délais, la susdite succession et ce qui pourrait d'ailleurs lui être tombé en partage du côté de sa mère qui n'est probablement plus en vie. Je sais le plaisir qu'Elle trouve à soulager les malheureux, et dans cette occasion-ci Elle pourra satisfaire à la fois l'amour qui L'anime pour la justice et le penchant qu'Elle a à faire des heureux. C'est toujours avec plaisir que je vois revenir les occasions de témoigner à Votre Majesté les sentiments de l'estime et de l'amitié inviolable que je Lui ai voués et avec lesquels je ne cesserai d'être, etc.

Berlin, le 28 septembre 1765.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

39

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Il n'est point de lettres de Votre Majesté qui n'augmentent en moi toute la vivacité des sentiments d'estime et d'admiration que je Lui ai voués. Aussi celle du 28 du mois dernier, que je reçois actuellement⁽²⁾, ne m'étonne point, et j'y vois avec plaisir que les intérêts des moindres de ses sujets La touchent autant que les siens

1. Six jours après que Frédéric II eut écrit à Stanislas la lettre en question, le 29 août 1756, les Prussiens, en effet, étaient brusquement entrés en Saxe, et cette incursion avait été le signal de la guerre continentale.

2. Voir la lettre précédente.

propres. Plus les détails où Votre Majesté veut bien entrer en leur faveur paraissent petits, plus ils font voir en Elle l'étendue de ses vues et, ce qui est plus merveilleux encore, la bonté de son cœur. L'affaire que Votre Majesté me rappelle, m'est aussi présente à l'esprit qu'elle l'était en 1756, lorsque Votre Majesté voulut bien m'écrire pour la première fois. Je ne pourrais à présent que répéter ce que je Lui en mandai alors d'après les informations que mon chancelier eut ordre d'en prendre sur les lieux mêmes. Rien n'étant changé depuis, il ne me reste qu'à joindre ici la copie de ces informations et de la réponse que je fis en ce même temps à Votre Majesté (1). Vraisemblablement cette lettre et ces informations furent alors égarées par la difficulté des correspondances causée par les troubles survenus peu après. Dans les pièces ci-jointes Votre Majesté pourra voir et mon exactitude à répondre à ses premiers désirs et le peu de fondement des espérances d'Anne-Élisabeth Uterin qui réclame un bien laissé par elle dans sa patrie. J'aurais souhaité de tout mon cœur qu'elle ait pu retirer ce qu'elle prétend. Je n'ignore pas le plaisir qu'en aurait Votre Majesté, par celui qu'Elle ressent à faire des heureux. Puissé-je en toute autre occasion concourir à ce noble penchant. C'est le seul moyen que j'aie de Lui prouver efficacement combien je suis sensible aux tendres sentiments qu'Elle a toujours eus pour moi, et auxquels je ne cesserai de répondre par la haute considération et l'inviolable et très constante amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, ce 12 octobre 1765.

A S. M. le Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'Etat de Berlin.

1. Lettre 33.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

Les chiffres indiquent le numéro des lettres.

- ALBUS (Lieu d'), près de Blamont, 23.
ANGERBURG (Ville d'), 1 (note).
ANGLETERRE (Le roi d'), voir George II.
ANNA IVANOVNA, impératrice de Russie, 2.
BERLIN (Ville de), 31.
BIRCKENFELD (Le sieur SZLIWEN DE), 2.
BLAMONT (Ville de), 23.
BOCKENHEIM OU BOUQUENOM (Prévôté de), 10, 13 (note).
BOHÈME (La), 37.
CATHERINE OPALINSKA, femme du roi Stanislas, 20, 21.
CHAMBRIER (Le baron Jean LE), ministre de Prusse à la cour de France, 6, 12 (note).
CHANCELIER (Le) de Stanislas, voir La Galaizière.
COURONNE DE POLOGNE (La), voir Pologne.
COURONNE (Le grand général de la), voir Jablonowski.
COURONNE (Le grand trésorier de la), voir Ossolinski.
COURONNE (La grande trésorière de la), voir Jablonowska.
CREIL-BOURNEZEAU (Le marquis de), intendant de la généralité de Metz, 23, 24.
CZASLAU, ville de Bohême, 37.
DANZIG (Ville de), 2.
FÉNÉTRANGE OU FINSTINGEN (Seigneurie et bailliage de), 10, 13 (note), 32, 38.
FRANCE (La), 23.
FRANCE (Le roi de), voir Louis XV.
FRANCE (La reine de), voir Marie Leszczyńska.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}, roi de Prusse, 15 (outre les lettres écrites par lui et à lui adressées).

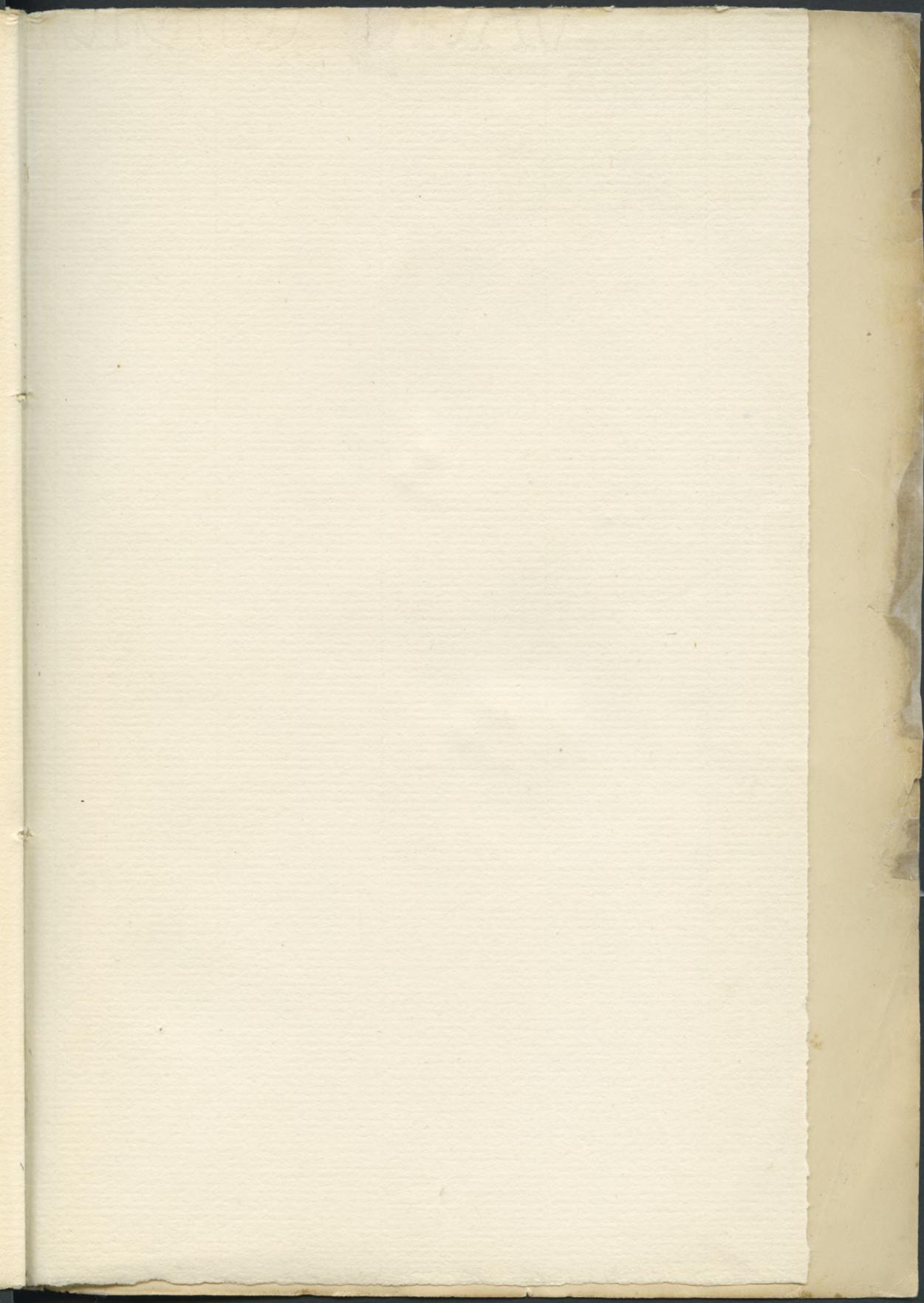
- FROULAY (Louis-Gabriel, dit le bailli de), ambassadeur de Malte en France et envoyé plénipotentiaire de la Religion auprès de Frédéric II, 27, 28, 29.
- GADOMSKI, gentilhomme polonais, cadet à Lunéville, 17.
- GARDES (Régiment des) du roi de Prusse, 22, 23, 24, 25, 26, 36, 37.
- GEORGE II, roi d'Angleterre, 35.
- GRABOWSKI (Le sieur de), 2.
- GRÖBEN (Le sieur), 2.
- GUELDRÉ (Ville de), 4, 5.
- HAUBERDON (Nicolas), Lortain, grenadier des Gardes de Frédéric II, 22, 23, 24, 25, 26, 36, 37.
- HAUBERDON (N.), frère aîné du précédent, 22, 23.
- HAUBERDON (La femme), mère des précédents, *voir* Stenier.
- HENRI (Régiment du prince), 14.
- IVANOVNA, *voir* Anna Ivanovna.
- JABLONOWSKA (Catherine-Doro-thée), *voir* Ossolinska.
- JABLONOWSKI (Jean-Stanislas), grand général de Pologne et grand-père du roi Stanislas, 2.
- KATT, lieutenant feld-maréchal prussien, gouverneur de Königsberg, 2.
- KEYSERLINGK (Le baron Hermann-Charles de), ambassadeur de Russie à Varsovie, 2.
- KLEIN (Jean-Adam), Lorrain établi en Prusse, 32, 33, 38, *Voir* Uterin.
- KÖNIGSBERG (Ville et région de), 1, 28, 31.
- KRUSZEWSKI (Le staroste Paul), 2.
- LA GALAIZIÈRE (Antoine-Martin DE CHAUMONT DE), chancelier de Stanislas et intendant de Lorraine, 24, 39.
- LESZCZYNSKA (Marie), *voir* Marie Leszczyńska.
- LIXHEIM (Principauté de), 10, 13 (note).
- LORQUIN (Bourg de), 24, 36.
- LORRAINE (La), 11, 14, 22, 23, 31, 32, 33, 38, 39.
- LORRAINS (Les), 28.
- LOUIS XV, roi de France, 6, 34, 35.
- LUNÉVILLE (Ville et cour de), 9, 28.
- MALTE (L'ambassadeur de), *voir* Froulay.
- MANSUY (Nicolas), habitant de Lorquin, 36.
- MARDEFELD (Le baron Axel de), envoyé extraordinaire de Prusse à Pétersbourg, 2.
- MARIE LESZCZYNSKA, reine de France, 2.
- MAUPERTUIS (MOREAU DE), 30, 31.
- METZ (L'intendant de), *voir* Creil-Bournezeau.
- MOLLWITZ (Bataille de), 18 et note, 19.
- MOSCOVITES (Les), 2.
- NANCY (Ville de), 34, 35.
- OPALINSKA (Catherine), *voir* Catherine Opalinska.

- OSSOLINSKA (La duchesse Catherine-Dorothee), née Jablonska, cousine du roi Stanislas, 2.
- OSSOLINSKI (François-Maximilien, duc d'Ossolin-) grand trésorier de la couronne de Pologne, puis grand maître de la cour de Lunéville, mari de la précédente, 2, 7, 20.
- PLÖTZ (Jean-Ernest de), officier et recruteur prussien, 7, 8, 9, 12.
- POLOGNE (La), 2, 28, 31.
- POLONAIS, voir Pologne.
- POLONAIS (Les) confédérés à Königsberg, 2 (p. 45, n. 3), 28.
- PROTESTANTS LORRAINS et leurs communautés, 10, 11, 13.
- PRUSSE (La) et les États prussiens, 2, 4, 32, 38.
- REISEN (Domaine de), près d'Angerburg, 2.
- RUSSIE (Cour de), 2, 35.
- SCHALBACH (Village de), 32, 38.
- SCHEFFER (Le baron Charles-Frédéric), ambassadeur de Suède en France, 28.
- SISONE (Marguerite), Lorraine, 32, 33, 38.
- STENIER (Madeleine), épouse Hauberdon, Lorraine, 22, 23, 24, 36.
- SZLIWEN DE BIRCKENFELD, voir Birckenfeld.
- TSARINE (La), voir Anna Ivanovna.
- TRUCHSESS (Frédéric-Sébastien-Wunibald), comte de Walbourg, colonel prussien, 4.
- UTERIN (Anne-Élisabeth), épouse Klein, Lorraine établie en Prusse, 32, 33, 38, 39.
- UTERIN (N.), père de la précédente, 38.
- VARSOVIE (Ville de), 2.
- VIENNE (Cour de), 35.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

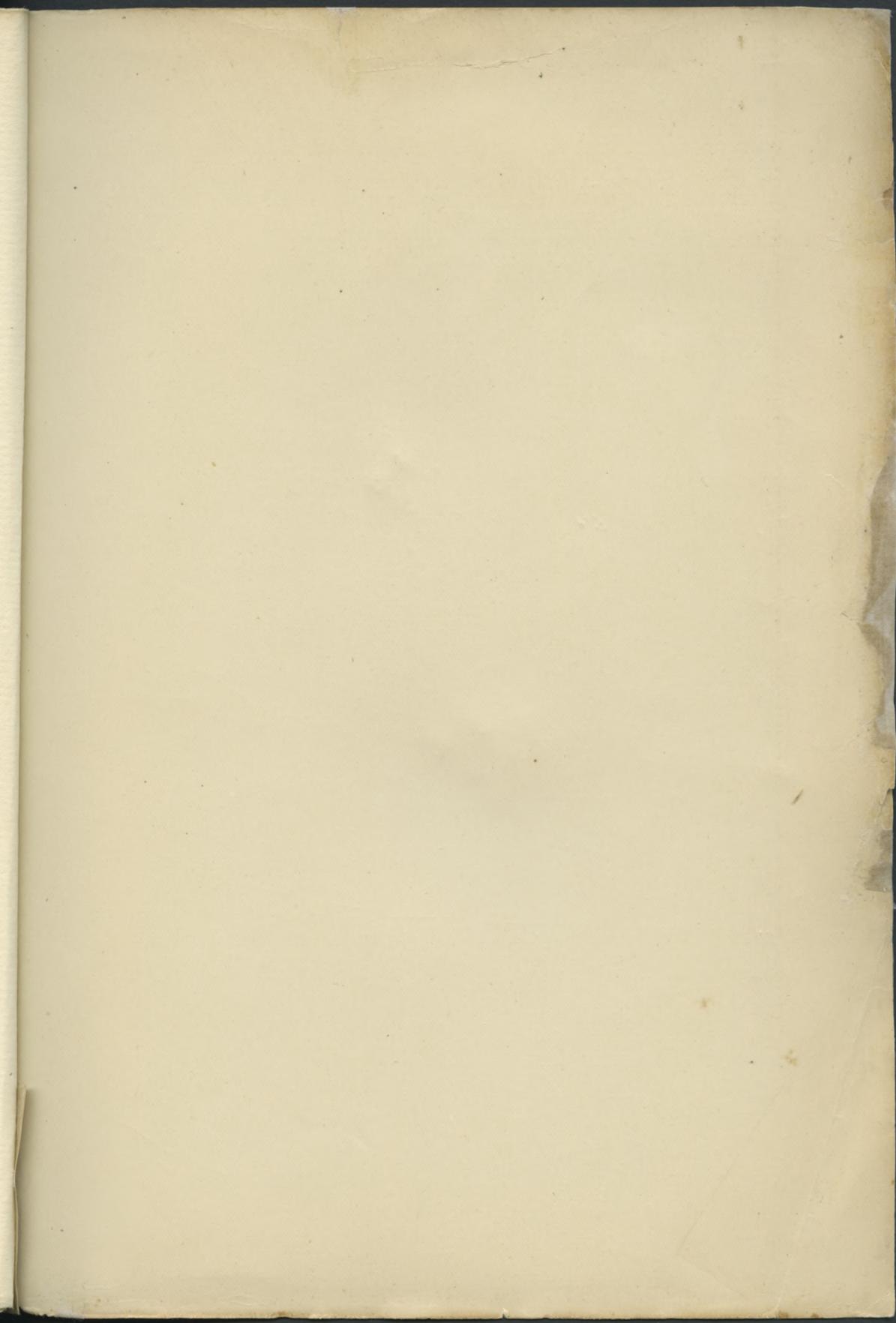




Biblioteka Główna UMK



300044584548



35

Biblioteka Główna UMK



300044584548

Biblioteka
Główna
UMK Toruń

13

1017720